



# SAINTE MARIE DE CUINES

## BULLETIN MUNICIPAL 2018



# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	p.3-6
<b>ÉTAT CIVIL 2017</b> .....	p.7
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b> .....	p.8-9
<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE</b>	
<b>SERVICES À LA POPULATION</b> .....	p.10-15
<b>COMMISSIONS :</b> .....	p.16
• Finances.....	p.16-17
• Voirie et patrimoine communal.....	p.18-19
• Régie électrique.....	p.20-22
• Éducation .....	p.23-26
• CCAS.....	p.27-29
• Embellissement et Relationnel.....	p.30-31
• <b>Retour sur le Festival</b> .....	p.32-36
• Eaux et forêts, Assainissement et déchets.....	p.37-38
<b>LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS</b> .....	p.39
<b>QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?</b> .....	p.40
<b>FÔRET COMMUNALE</b> .....	p.41
<b>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</b> .....	p.42
<b>LE SIRTOMM</b> (Informations tirées du rapport 2017).....	p.43
<b>INTERCOMMUNALITÉ</b> .....	p.44
<b>COMMUNIQUE DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE</b> .....	p.45
<b>QUE FAIRE EN CAS DE SEISME ?</b> .....	p.46
<b>ASSOCIATIONS</b> .....	p.47
• ACCA .....	p.47
• Section Locale des Anciens Combattants .....	p.47-48
• Association des Parents d'élèves les petites grenouilles de l'Edelweiss.....	p.48
• Cheval, Notre Passion .....	p.49
• Le Club Sportif La Ruaz.....	p.49
• Le Comité d'Animation des 2 Cuines .....	p.50
• L'Écho des Montagnes .....	p.50
• L'Union Bouliste .....	p.51
• L'Association Foncière Pastorale .....	p.51

# LE MOT DU MAIRE

C'est toujours avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour dresser le bilan de l'année écoulée et annoncer les projets à venir.

Je souhaite au nom de la commune, la bienvenue aux nouveaux habitants. Suite aux récentes constructions ou cessions de vieux bâti rénové, notre commune comptabilise 831 résidents soit une évolution de + 4%.

Bienvenue aux nouveaux nés en 2017, aux couples qui se sont unis dans notre mairie. Et bienvenue aux nouveaux enseignants. Je voudrais avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé et une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Bienvenue aussi à un nouvel acteur économique qui s'est installé dans zone d'activité : "la clinique vétérinaire des Grands Prés" de Joëlle THIESSET et Philippe BOST a ouvert ses portes en fin d'année.

J'aborde la rétrospective de 2017, par une note d'optimisme grâce **aux moments exceptionnels** que nous avons vécus dans **le cadre de l'animation**.

Une belle année culturelle et festive avec des manifestations qui ont permis de rassembler nos citoyens. Ça fait plaisir et c'est encourageant, car ils ont répondu présents :

**LE FESTIVAL DE L'ÉTÉ** organisé en collaboration avec la compagnie D. GROS, un grand moment qui a drainé un large public et a remporté un succès fou avec une centaine de spectateurs chaque soir. On peut tous s'en féliciter car le pari était osé. Près d'une vingtaine de spectacles en tout genre a été proposée pour tous les publics, en salle ou à travers le village, permettant de découvrir notre patrimoine.

Un budget avoisinant les 22 000 € équilibré grâce aux aides de la Région, du Département, de la 4C, d'Intermarché et de la SFTRF et seulement 10% à charge de la commune. Je les remercie tous vivement de nous avoir permis de réaliser cet événement qui a marqué tous les participants et a fédéré le monde associatif. Comme quoi on peut décentraliser la culture et même nos petites communes rurales sont en capacité de proposer une programmation de qualité digne des grandes villes.

Un grand merci encore à tous les bénévoles, aux acteurs amateurs ... sans lesquels rien n'est possible. Un merci particulier à Daniel GROS et toute sa compagnie de nous avoir proposé et choisis pour ces riches spectacles avec des têtes d'affiches Nationales comme Christophe ALEVEQUE, ou Serge PAPAGALLI...

Nous avons aussi fêté **les 10 ans de la "révélation" de l'AURA** le samedi 23 septembre avec de nombreuses animations préparées et organisées par une belle équipe de bénévoles encadrés par les Ateliers de Maurienne (ex Solidart et Amies).

Je voudrais également souligner la création du **Comité d'Animation des 2 Cuines** dont le siège est sur notre commune et qui a pris le relais du comité de SAINTE MARIE en sommeil depuis plusieurs années.

Ont été organisés des soirées musicales et dansantes en tout genre et une course de caisses à savon... Toutes ces manifestations ont connu un beau succès.

**LA VIE ASSOCIATIVE DE NOTRE COMMUNE** se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Je souhaite à nouveau insister sur l'importance de nos associations, leurs responsables et leurs bénévoles qui jouent un vrai rôle social et je les en remercie particulièrement. Je vous encourage à continuer de participer activement à toutes les différentes manifestations proposées. Et cela fait du bien, de se retrouver, pour des moments de convivialité, de partage et d'échange... Toutes ces festivités ont permis des rencontres entre les générations... Et par les temps qui courent ce sont des actions solidaires et concrètes qui contribuent au bien vivre ensemble. J'adresse également toutes mes félicitations et un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent **au service de nos populations**.

Les commissions du CCAS et du Relationnel pour leurs actions sociales et les échanges avec les communes voisines notamment la fête de la R'leva avec JARRIER. Toute l'équipe de l'association DECCLIC, les personnes de l'ADMR... Mais surtout à toutes les bonnes volontés qui œuvrent pour des actions humanitaires et de solidarité comme pour : la banque alimentaire, le téléthon, la réinsertion des personnes en difficultés, l'accueil et le soutien des populations...

Tous ces rassemblements peuvent vous permettre d'oublier un peu vos problèmes quotidiens... dans ce monde un peu fou qui connaît presque chaque jour son lot de catastrophes, une année marquée encore par ses drames, ses attentats... un climat qui se déchaine. 2017 restera parmi les années les plus chaudes de l'histoire moderne de la planète... alors même à notre niveau il est grand temps de s'en préoccuper comme au plus au sommet de nos états démocratiques...

Et puis ce n'est pas nouveau mais notre bassin de vie n'a pas été épargné par de fréquents séismes, de petites secousses certes mais qui inquiètent et même si l'on ne maîtrise rien, il est important de pouvoir informer et rassurer... d'avoir toutes les précisions des services de l'Etat pour suivre les évolutions...

## JE VOUDRAIS POURSUIVRE AVEC DES REMERCIEMENTS ET DE LA RECONNAISSANCE :

En premier lieu d'abord pour l'ensemble du personnel pour avoir accompli un travail considérable, dans des domaines de plus en plus exigeants et il faut reconnaître pas toujours facile de s'adapter aux évolutions... Dans les mouvements, au service entretien ; Jeanine Ribatto a fait valoir ses droits à la retraite et Corinne Brouze a été recrutée pour la remplacer. Sara Chiapini a réintégré son poste d'Atsem après une année de disponibilité. Mauricette Facchinello a repris son poste d'Atsem à temps partiel complété par Brigitte Gonther et Agostina Scano... Marielle Toniolo est arrivée au service administratif en remplacement temporaire de Maryline Girard. Bon rétablissement à nos agents et bienvenue aux "nouveaux".

Durant la période estivale les différents services ont été renforcés par 8 stagiaires pour une semaine chacun. Il y a une bonne entente avec l'ensemble du personnel et il forme une belle équipe. Je remercie sincèrement tous nos employés pour leur sérieux, leur disponibilité et leur réactivité. Félicitations à tous car ils n'ont pas toujours des missions faciles... souvent en première ligne et quelques fois exposés à des dénigrement... Pourtant ils ne font qu'exécuter les décisions des élus... Je souhaiterais que leur travail soit un peu plus reconnu et respecté par certains citoyens.

## ENCORE DES INCIVILITÉS

souvent des fleurs disparaissent dans les massifs..., dans le dépôt des ordures ménagères, le respect du tri dans les containers... Il existe par exemple une décharge pour les gros encombrants sur la Chambre et nous maintenons ouvert une déchetterie verte près du hangar communal ... alors inutile et surtout interdit de faire brûler des mauvaises herbes qui enfument tout un quartier et le voisinage... Ne déposons pas tout et n'importe quoi... n'importe où ! **Respectons notre cadre de vie !** Nous constatons encore des dépôts sauvages, détritiques en tout genre abandonné proche de la forêt...

**Encore une fois tous ces actes sont inacceptables...** alors aidez- nous, n'hésitez pas à faire remonter en mairie les actes irrespectueux que vous constaterez. Je ne vous incite pas à la dénonciation mais il y va de la responsabilité de chacun d'entre nous. Ces incivilités sont des actes de délinquance autant que ceux reprochés aux jeunes pour les nuisances sonores de leurs motos ou scooters non homologués...

Au même titre, il est toujours préférable de faire de la prévention et d'ailleurs nos jeunes ont été très souvent rappelés à l'ordre... J'en appelle aux parents citoyens pour faire passer les bons messages afin de rendre notre commune plus sereine et éviter que les élus fassent les gendarmes même si, comme certains nous le font comprendre, cela fait partie de nos missions... Je vous avouerais que les élus ont bien d'autres affaires à suivre...

Vos employés font le maximum au service de notre commune, bien souvent sans attendre de merci en retour... même si cela arrive ...très rarement. Je le soulignerais notamment en cette fin d'année, au sujet du déneigement, en cette période de fortes précipitations alternant neige et pluie. Je rappellerais qu'ils sont présents sur nos routes en semaine comme le week-end pour ne pas dire jour et nuit... avec des situations pas simples à gérer donc un peu de compréhension les encouragerait... Et ça leur fait toujours plaisir d'entendre des messages positifs et des remerciements. Merci pour eux. Chaque citoyen devrait contribuer au bon fonctionnement de la gestion communale. Nous sommes élus, employés et citoyens. Ensemble nous devons œuvrer pour notre bien public.

Seul, un maire n'est rien, alors je tiens à remercier tous mes conseillers et conseillères pour le travail réalisé, particulièrement mes adjoints. Malheureusement notre conseil a enregistré en fin d'année 2017 la démission de Mme Isabelle MAËSE pour raisons familiales et professionnelles. Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements pour leur engagement, les membres non élus des commissions communales, l'équipe éducative, les bénévoles de la bibliothèque. Tous ceux, chacun à leur niveau, à des titres divers qui participent à l'action municipale pour le développement de S<sup>te</sup> Marie et qui travaillent pour en faire un village accueillant et dynamique au même titre, les acteurs économiques.

Un merci également à tous les services avec lesquels nous collaborons et qui nous réserve toujours le meilleur des accueils tout au long de l'année, en particulier les services de l'Etat, la Région, le Département, la communauté de communes 4C et les Syndicats du territoire... **sans oublier les services de sécurité et secours (gendarmes, policiers et pompiers).**

## DES FINANCES COMMUNALES TEINTÉES DE PESSIMISME...

Avant d'aborder les réalisations de l'année écoulée, je souhaiterais vous parler une fois encore.

En effet, dans la continuité d'un contexte de restrictions budgétaires, d'autres réformes annoncées pourraient compliquer la situation financière communale impliquant encore de reporter des projets en réflexion depuis déjà quelques années. Les communes sont bien entendu favorables au rétablissement des comptes publics. Elles en ont d'ailleurs déjà pris toute leur part ces dernières années mais les nouvelles exigences vont encore restreindre leur capacité à investir et à maintenir des services et des équipements publics locaux de qualité pour les citoyens et les acteurs économiques.

Les communes ne se plaignent pas forcément **de la hausse du FPIC** (Fonds de Péréquation Inter Communal), fonds de solidarité entre communes riches et pauvres : dans notre cas prélèvement de

61 000 € en 2017 soit + 37% par rapport à 2016) mais combinée à... **la baisse des dotations de l'Etat** : pertes de 37 000 € en 2017 soit - 40%, nos communes sont de plus en plus pénalisées et cependant de plus en plus imposées dans la réalisation d'investissements prioritaires et obligatoires (mise en conformité des bâtiments et accessibilité). C'est l'effet ciseau : nos recettes diminuent en même temps que nos dépenses augmentent...

De plus, les communes sont encore sollicitées avec de **nouvelles compétences** qui leurs sont transférées mais malheureusement avec peu de moyens... une décentralisation qui se dégrade. Encore une fois, nous pouvons comprendre qu'il est nécessaire de réformer, mais certaines réformes sont-elles bien réfléchies et sont-elles applicables de la même façon sur tous les territoires et vont-elles réellement aider nos communes, dernier échelon de proximité au service de nos concitoyens ?

Depuis peu, les communes sont chargées de réaliser les Pacs à la place des tribunaux, nous avons réalisé notre premier en fin d'année 2017. Nos services ont dû se former et les démarches pour l'élaboration sont conséquentes... Et puis l'annonce de la suppression en 3 ans de la Taxe d'Habitation, pour 80% des ménages, belle chose pour le citoyen me direz-vous ! Mais que restera-t-il comme recettes fiscales à nos communes. Même si, bien sûr, l'Etat annonce une compensation à l'euro près mais sera-t-elle pérennisée dans le temps. Nous avons déjà vécu semblable dossier dans le passé !!!

Sans anticiper quoi que ce soit, mais si malheureusement tel était le cas, notre TH représentant environ 56 000 €, la commune pourrait être privée de 45 000 € à l'horizon 2020.

Nos gouvernants décident de supprimer une taxe dont il n'encaisse pas les recettes puisqu'elles reviennent directement aux communes. Ce sont les élus locaux qui décident des taux. C'est un bon moyen de sensibiliser nos citoyens qui voient ainsi que les recettes de la taxe vont aux travaux des biens publics.

C'est un peu facile de faire ce genre d'annonce quand on n'en a pas la maîtrise... Alors ce pourrait être un camouflet pour nos communes, sachant qu'en parallèle leur autonomie est sous surveillance.

Nos budgets sont donc contraints et dans ces conditions, le conseil a voté en 2017 pour un équilibre raisonnable l'augmentation d'un point de votre taux de TH qui est passée de 4.83% (en cours depuis 2007) à 5.83%. La recette attendue : environ 10 000 €, en plus de cette manne, nous favorisons notre taux pour le subventionnement des projets.

Les principales actions 2017 ont été en priorité les projets non réalisés en 2016, vous en trouverez tout le bilan détaillé dans les différents chapitres de ce

bulletin et sur le site internet. Pour la majeure partie de ces projets, des subventions ont été demandées.

## CONCERNANT LE PATRIMOINE

### Voirie et réseaux :

- La réfection de plusieurs voies
- En réflexion pour notre éclairage public dans le sens de l'écologie et de l'environnement mais aussi des économies, la participation à l'opération le « jour de la nuit » (en éteignant tout ou partie de l'éclairage public le 13 octobre 2018) ou la coupure de celui-ci une partie de la nuit tout au long de l'année...

### AIRES DE LOISIRS :

Les jeux près du tennis, plus aux normes, ont été démontés et le remplacement sera étudié au budget 2018

### BÂTIMENTS :

- L'étude de l'accessibilité de la mairie et du réaménagement des salles de réunion a été finalisée en 2017. L'appel d'offres est lancé pour un montant d'environ 90 000 € et le début des travaux est prévu ce printemps avec des subventions obtenues : 15 156 € par le FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Collectivités) et 16 093 € par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la région environ 15 000 €.

- Une campagne d'entretien a été lancée dans certains bâtiments de la Ruaz et un audit est en cours sur l'ensemble de ce patrimoine afin d'engager sur les prochains budgets un plan d'actions de rénovation. Déjà 20 ans et la fin du remboursement du prêt a été acté/ Il faudra prévoir sur la recette des loyers (d'environ 170k € un pourcentage pour l'entretien.

- Le changement du serveur et réseau informatique de la mairie par un contrat de location validé sur 5 ans d'un montant mensuel de 700 € renouvelable avec l'entreprise CPRO. L'existant était complètement obsolète avec un risque certain de panne subite, ce qui aurait pour conséquence la perte des données enregistrées.

**Notre Chaufferie et réseau de chaleur** ont subi la fin des travaux, suite à la remise en état après incident et aux modifications pour vétusté. Ceci aussi pour optimiser son bon fonctionnement. Par conséquent le coût calorifique a été augmenté aux usagers de 0.075€/kW a 0.080€/kw mais reste encore très raisonnable par rapport aux énergies fossiles (gaz, fioul). Merci de la compréhension des usagers pour les désagréments causés de la même façon après la panne électrique survenu sur l'ensemble de la chaufferie dans la nuit du 1<sup>er</sup> de l'an mobilisant nos employés et nos prestataires pour le redémarrage privant de chauffage pendant quelques heures tout le patrimoine communal privé et public.

**CONCERNANT LE FONCIER AGRICOLE, LA FORÊT ET L'AFP**

• Validation de la mise à disposition du foncier communal pour les agriculteurs. Suite au diagnostic agricole établi avec la Chambre d'Agriculture, les élus ont souhaité un rééquilibrage dans la redistribution aux agriculteurs du foncier communal exploitable soit 8 hectares. Une démarche menée en collaboration avec le GDA (Mme CLAVEL) et une juriste en droit rural (Mme FAUCHEUX-BOUFFARD). Une convention a donc été signée avec chaque agriculteur

• **Soutien du conseil municipal pour la protection de nos alpages**, de ces éleveurs et berger. Dans le cadre du soutien au plan loup, nous adhérons à l'USARP (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales), garantes de l'équilibre des territoires présidé et animé par mes deux collègues Maires des Villards, Jacqueline DUPENLOUP et Pierre Yves BONNIVARD.

• L'objectif de l'association est d'interpeller l'Etat et l'Europe en faveur d'une régulation sévère du loup dans les zones de pastoralisme. D'ailleurs des actions ont été menées dans toute l'Europe et 7 personnes de notre commune ont allumé un feu à Plan Pra pour manifester contre la prédation du loup. Je les en remercie vivement.

**CONCERNANT LA RÉGIE,**

La survie de nos régies passe par un regroupement afin de faire des économies d'échelle notamment sur les frais de gestion mais aussi pour peser « plus lourd » et obtenir un meilleur prix d'achat afin de restaurer nos marges brute car la réforme de la NOTRE a induit une forte baisse des recettes avec un impact important sur notre marge. L'essentiel pour le client, l'usager est d'obtenir un service technique de proximité et de qualité ainsi que des tarifs attractifs. C'est bien ce que nous nous efforçons de faire et que nous souhaitons conserver dans le futur un regroupement des 5 régies de Ste Marie, St Avre, St Martin, La Chambre et la Chapelle, possible par la création d'un syndicat. Cette démarche a été initiée par les représentants locaux des 5 régies et a reçu le soutien de l'Etat suite à la rencontre avec M. le Sous-préfet. Les enjeux et les objectifs de ce regroupement sont importants entre les 5 régies. Depuis deux mandats on avançait ensemble avec la volonté d'aboutir avant 2020. Sauf que la poursuite était conditionnée par l'approbation des 5 conseils de régie et des 5 conseils municipaux qui ont été consultés. Malheureusement une commune s'est positionnée défavorablement ce que je regrette fortement et ne comprend pas surtout dans un contexte où l'intercommunalité est sans cesse évoquée. Nous analyserons prochainement la suite à donner.

**LES AUTRES PROJETS POUR 2018 :**

la priorité sera surtout la finalisation des projets engagés en 2017. Les autres en fonction de nos possibilités budgétaires.

• bien évidemment la finalisation de l'accessibilité et du réaménagement de la mairie et des bâtiments communaux.

• la plateforme sportive du Glandon, notre terrain de foot actuel. L'objectif de la création pourrait servir aux associations sportives football, UAM, au collège et à nos écoles primaires avec à terme la réalisation d'une passerelle sur le torrent afin de relier les deux rives... Projet soutenu par le Conseil Départemental, la 4C et St Etienne de Cuines.

• Le lancement de l'étude de réalisation d'une voie verte, douce au chemin de la Brouve avec la commission sentier.

• La reprise des études d'aménagements de voirie (canal de décharge, entrée Nord, place des Champagnes...) et d'aménagements de sécurité sur les voies stratégiques (plateaux ou rétrécissement : route de l'Aura, route de l'Abreuvoir suite à la fréquentation par l'emplacement des containers poubelles, route de la mairie en allant vers la route des grands prés...)

• l'étude d'un cas d'école sur une voie communale pour la réfection des réseaux secs et humides avec réfection du tablier.

• Le projet pédagogique de classe de mer sur la découverte du patrimoine méditerranéen est au programme de notre école. 50 enfants concernés du CE1 au CM2 en juin. Le budget s'élève à environ 21 k€. Ce type de projet serait organisé tous les 4 ans, pour que tous nos petits écoliers puissent en profiter au cours de leur scolarité. La commune s'est prononcée favorablement pour une aide exceptionnelle maxi de 7000 € soit 1/3 du coût total, les 2 autres seront pris en charge par les parents et l'association des parents d'élèves.

• Enfin nous entrons dans l'année du centenaire de l'armistice de 1918

**Samedi 24 mars 2018 :** le repas communal réunira les aînés, les élus, les membres des commissions, les présidents d'association et autres bénévoles œuvrant dans l'intérêt communal.

**Les 6,7 et 8 juillet :** notre comité d'animation organise en 2018 les championnats de France de caisses à savon sur la route du Mont avec l'accueil de 120 engins. Dans les prochains mois des informations seront communiquées et toutes les précisions apportées aux riverains. Un événement à ne pas manquer, alors je lance un appel à toutes les bonnes volontés ainsi qu'à toutes nos associations afin de fédérer comme on sait le faire et concentrer toutes nos énergies à la réussite de cette manifestation d'envergure nationale

**Sur ces derniers mots, au nom de tout le conseil municipal, je vous présente en premier lieu pour 2018 mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tout ce que vous entreprendrez, pour vous-même et vos familles ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre commune.**

**Philippe GIRARD**

**Naissances**

**Le 8 février :** Raphaël, Jean-François MOULIN à St Jean de Maurienne

**Le 6 mars :** Léa LAPERROUSE à St Jean de Maurienne

**Le 27 avril :** Romain, Jorge, Marcel Jacky FERREIRA COSTA à St Jean de Maurienne

**Le 13 mai :** Léa DUGAIN à St Jean de Maurienne

**Le 14 juin :** Enak, Jean-Claude MARTINOT à St Jean de Maurienne

**Le 24 août :** Noa MUSCARA à St Jean de Maurienne

**Le 28 août :** Alix PLAISANCE REVIGLIO à St Jean de Maurienne

**Le 11 octobre :** Louisa, Joséphine, Alice CARTIER LANGE à Chambéry

**Le 23 novembre :** Valentine SALOMON à St Jean de Maurienne

**Le 14 décembre :** Alessandro CIUFFINI à St Jean de Maurienne

**Mariages**

**Le 25 mars :** Marielle GROS et Ludovic Louis MARITANO

**Le 15 juillet :** Sophie, Elise, Lucienne COMBET et Alexis, Laurent CAZIN

**Le 25 novembre :** Céline, Marie BOUTTAZ et Nicolas, Benjamin LIOTHAUD

**Décès**

**Le 11 janvier :** Joseph, Jean MARTIN à St Jean de Maurienne

**Le 21 janvier :** Annachiara GIURIATO épouse LONGLY à Ste Marie de Cuines

**Le 31 janvier :** Christian, Pierre FRASSE à Ste Marie de Cuines

**Le 25 juillet :** Denise, Marcelle BALMAIN veuve DARVE à Chambéry

**Le 30 juillet :** Sylvain, Joseph GIRARD à Aiguebelle

**Résultat du recensement de la population effectué en 2017**

**Population municipale \* :** 812

**Population comptée à part \*\* :** 19

**Population totale :** 831

\* : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune

\*\* : personnes ayant leur résidence habituelle dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (personnes ayant une résidence secondaire sur la commune, personnes vivant en ehpad, étudiants vivant dans une autre commune pour leurs études,...)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

Téléphone : 04 79 56 22 35

Fax : 04 79 56 22 76

Courriel : [mairie@stemariedecuines.com](mailto:mairie@stemariedecuines.com)

Site web : [www.stemariedecuines.fr](http://www.stemariedecuines.fr)

## Ouverture au public :

le lundi et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30,  
le vendredi de 13h30 à 17h30

## Accueil téléphonique :

tous les jours sauf le mercredi après-midi et  
le jeudi après-midi (un répondeur enregistre  
les messages)

## Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Prendre rendez-vous au secrétariat

## ARCHITECTE CONSEIL

### M. CAIRE :

Prendre rendez-vous en Mairie pour  
consultation (2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois)

## RÉGIE ÉLECTRIQUE

Permanences en Mairie :

le lundi : 8 h 30 à 11 h 30

le vendredi : 14h à 17h 30

Rendez-vous avec le Directeur M. VILLEMINE :

le jeudi en Mairie

## Pour tout problème technique :

Astreinte EDF : 09 72 67 50 73 (24h/24 et 7j/7)

### Rappel :

Vous avez la possibilité de régler les factures d'électricité par prélèvement à l'échéance ou par prélèvement mensuel.

## GDF SUEZ

Urgence Sécurité Gaz :

appeler GrDF : 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel :

appeler GrDF : 09 69 36 35 34

## O.N.F

M. GUILLERMAND :

contact 04 79 56 37 65

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## PETITS RAPPELS POUR LE BIEN DE TOUS



**Respectons le code de la route.** Il reste encore de gros efforts à accomplir pour sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière. Il y va de la responsabilité de chacun d'entre nous car la sécurité c'est l'affaire de tous.



**Utilisation des outils et tondeuses**  
du lundi au samedi de 8h à 12h et  
de 14h à 19h30 le dimanche et les  
jours fériés de 9h à 11h



**Ouverture de la déchetterie de La Chambre**

(nouveaux horaires à partir du 01/06/2016)

**Lundi, mercredi, samedi :** 9h - 12h // 14h - 17h

**Mardi et jeudi :** 9h - 12h

**Vendredi :** 14h - 17h



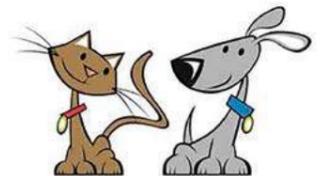
**RESPECTONS NOTRE PATRIMOINE NATUREL.  
ENSEMBLE, PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE COMMUNE**

## Animaux de compagnie

La divagation des chiens est interdite sous peine d'amende. Les pelouses ne sont pas des aires de promenades ! Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous.

Vous pouvez la contacter : 04 79 59 82 44.

Service courriel "Chats perdus" : [regulmatous@hotmail.fr](mailto:regulmatous@hotmail.fr)



## SOLIDARITÉ

**Tous ensemble contre Parkinson le 5 septembre 2017**

Afin de braver la maladie frappant l'un des leurs, 9 membres de l'Association Sports et Loisirs d'Aiserey (Côte-d'Or) ont quitté la Bourgogne pour la Lombardie afin de rejoindre en vélo Moscazzano, la ville jumelle.

Ce périple de plus de 650 km sera réalisé en 5 étapes, la 2<sup>ème</sup> arrivant à Sainte Marie.

Les coureurs y ont été accueillis par quelques élus, des membres du CCAS et des villageois. Leur Président expliqua l'importance de rompre l'isolement des malades et les bienfaits que leur apporte la pratique sportive.

Bourguignons et Mauriennais ont pu échanger dans la bonne humeur afin de mieux connaître cette maladie neurodégénérative et partagé un apéritif fort apprécié après les efforts faits sur la route.



Elus, membres du CCAS, et quelques habitants ont accueilli les cyclos à l'arrivée de l'étape de Sainte Marie

**Banque alimentaire, les 24 et 25 novembre 2017**

Cette année encore les bénévoles de Sainte Marie, ont assuré la collecte au magasin Intermarché d'Hermonville. Les dons ont été plus conséquents : 1 609 kg de marchandises contre 1 186 kg en 2016 (soit une augmentation de 37%)

Le même effort a été constaté pour l'enseigne située sur notre commune : 1 861 kg récoltés contre 1 362 kg l'an dernier.

**Pour la Maurienne :** 12 660 kg (10 318 kg en 2016, soit + 22.7%)

Pour l'ensemble de la Savoie : 129 639 kg (113 974 kg en 2016 soit +13.7%)

Merci à tous les bénévoles pour leur aide et leur implication.

**Si vous souhaitez participer à la collecte vous pouvez contacter :**

Claude BERARD : 06 76 48 90 09.

**Téléthon 2017 :** l'équipe du Grand Crêt présente les 8 et 9 décembre 2017.

Boulangers et pâtisseries étaient encore sur le pont pour une édition plus restreinte cette année. Néanmoins, fournées de bons pains de pays et sachets de bugnes ont été vendus et ont permis de récolter 1 020 €.

Madeleine LAPERROUSE

# SERVICES À LA POPULATION

## NUMEROS D'URGENCES

- 15** : SAMU
- 17** : Gendarmerie
- 18** : Pompiers
- 112** : Numéro Européen pour toutes les urgences
- 114** : Par sms pour les personnes sourdes ou malentendantes, pour toutes les urgences

- 3915** : Pharmacie de garde
- 3919** : Violences conjugales (numéro gratuit et intraçable)
- 3977** : numéro national d'aide pour les personnes âgées et handicapées victimes de maltraitance



## SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS DE LA 4C

### CLIC MAURIENNE :

(Centre local d'information et de coordination)  
95 avenue des Clapeys - Saint Jean de Maurienne - **Téléphone** : 04.79.64.45.34.

**CPAS** : (Centre polyvalent d'action sociale)  
Le Mont Cuchet - Saint Etienne de Cuines  
**Téléphone** : 04.79.44.53.00.

**CARSAT** : 39.60.

**Service social CARSAT** : 04.79.37.03.22.

### CAF

**Point relais CAF** : DECLICC : 04. 79. 56. 35. 06  
Permanences au CPAS – St Jean de Maurienne  
95 avenue des Clapeys : mardi et vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

### CPAM

avenue Samuel Pasquier -  
Saint Jean de Maurienne : téléphone : 3646.

**MSA** : 09.69.36.87.00

**Service social MSA** : 04.79.83.24.44.

**SOLIHA Isère Savoie (adaptation de l'habitat)** :

**N° vert gratuit** : 0.800.200.443 / 06.83.23.81.95

Permanences les 4<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 16h Maison de l'Habitat, au dessus de la poste de St Jean de M.

## AIDE A DOMICILE, PORTAGE DE REPAS, TELEALARME

Services autorisés et habilités par le Conseil départemental

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01. (Permanences téléphoniques le matin).

**Autres services** : autorisés et en tarification libre sur le site du Conseil départ. [www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)  
*Ces différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), etc*

**Restauration à domicile Bertino-Viard** (en vallée de La Chambre à Modane) : 04.79.59.19.53.

## ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT

**EHPAD "Bel'Fontaine" et Unité Soins Alzheimer- La Chambre** : 04.79.59.47.56.

## SERVICES DE SANTÉ HOSPITALIERS

Centre hospitalier de St Jean de Maurienne : 04 79 20 60 20

- **Service Social** : 04.79.20.60.20.
- \* M. JAL: Urgences - HAD - EHPAD – USLD – Service "Accueil de jour" Alzheimer
- \* Mme DIDIER : médecine-chirurgie - SSR et Centre hospitalier de Modane (le lundi après-midi).
- **Chirurgie - Médecine - SSR (Services de Soins et de Rééducation Fonctionnelle)**
- **Consultations externes**  
Alcoologie ; algologie ; angiologie ; cardiologie ; chirurgie : orthopédie – traumatologie - digestive - vasculaire – thyroïde ; diététique ; gastro-entérologie ; gynécologie ; mémoire/ douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie; radiologie/IRM/Scanner ; rhumatologie ; Urologie.
- **Consultation mémoire** : 04.79.20.60.20 (poste 6610, permanences téléphoniques 13h -16h)
- **HAD (Hospitalisation A Domicile)** : 04.79.20.60.09.
- Equipe médicale de soins palliatifs** : 04.79.20.60.43.

Centre Hospitalier de Modane : 04.79.05.22.33.

- **Consultations externes**  
Angiologie ; cardiologie ; gastro-entérologie ; gynécologie : 04.79.05.22.33.
- **Service soins de suite et réadaptation gériatrique (SSR)**

**SSR- Hôpital DUBETTIER de St Pierre d'Albigny** : 04.79.28.45.72

- **Equipe Spécialisée Alzheimer** : ESA : 04.79.20.75.26.
- **Accueil de jour Alzheimer - Pôle gériatrique St Jean de M.** : 04.79.20.60.20 (poste 6537)

## SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX

### Médecins

- **La Chambre** :  
Docteur DELEGLISE-RICHIER : 04.79.56.20.02.  
Docteur FAUCON : 04.85.86.02.98.  
Docteur LANDELLE : 04.79.56.20.95.  
Docteur SERT : 04.79.59.46.19.
- **St Etienne de Cuines** :  
Docteur LACOSTE : 04.79.56.24.15.
- **St François Longchamp** :  
Docteur MENEGOZ : 04.79.59.11.32.
- **St Rémy de Maurienne** :  
Docteur ARSENE : 09.53.32.16.65

**Maison médicale de garde** : Centre Hospitalier - St Jean de Maurienne : **Téléphone** : 15  
Horaires : **lundi au vendredi** : 20h00 – 00h00 ; **samedi** : 15h00 -18h00 et 20h00 – 00h00  
**dimanche et jours fériés** : 9h00 - 12h00 puis 15h00-18h00 puis 20h00 – 00h00

### Pharmacies

- **St Etienne de Cuines** :  
Pharmacie du MONT-CUCHET : 04.79.56.35.10.
- **La Chambre** :  
Pharmacie DEBON : 04.79.56.20.33.
- **St François Longchamp** :  
Pharmacie GHELBER : 04.79.59.11.77.

**SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile pour personne de plus de 60 ans)** : **ADMR** à Aiton : 04.79.96.12.71.

**Soins Infirmiers**

- **St Etienne de Cuines :**  
Cabinet infirmier des Villards : 04.79.20.54.09.
- **La Chambre :**  
Cabinet IBANEZ 07.83.56.60.09.
- **La Chambre/St Rémy de Maurienne :**  
Cabinet infirmier CARRAZ/DELEGLISE/ PERRI/BERTINO/ALBRIEUX/AMBROSIONI 04.79.59.43.56.
- **Canton La Chambre/St Jean de Mienne :**  
Cabinet COSBERG 06.44.33.46.61/ 04.79.05.68.61.

**Kinésithérapeutes**

- **St Etienne de Cuines :**  
Mme BOURDIN: 04.79.83.17.92.
- **St Rémy de Maurienne :**  
Mme COUSSAERT : 04.79.20.49.15.
- **La Chambre :**  
M. MANDROUX : 04.79.56.31.64.
- **Canton La Chambre/St Jean de Mienne : (à domicile)** Cabinet BODENAN SERRE/ MANOURY : 04.79.64.18.98.

**Ostéopathe :** St Etienne de Cuines : M. J.P. BERTRAND : 06.16.10.04.37

**Dentistes**

- St Etienne de Cuines :**  
Mme TRIFU : 04.79.56.32.30.
- La Chambre :**  
Mme MILLE : 04.79.56.23.10.

**Pédicure – Podologue :** La Chambre : Mme MASSON : 04.79.64.08.35.

**Ophthalmologistes :** St Jean de Mienne : Cabinet BOISSONNET/LEBRUN : 04.79.59.93.84.

**Cabinet de Radiologie :** St Jean de Mienne : Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

**Laboratoire d'analyses médicales :** St Jean de Mienne : 04.79.59.81.45.

**Diététique - Nutrition**

- **St Jean de Maurienne**  
M. FONTAINE : 07.81.51.30.68.
- **St Michel de Maurienne / Modane**  
Mme CROZE Aurélie : 06.64.21.13.08.

**Psychologues**

- **St Rémy de Maurienne :**  
Mme BACCONNET-DUFOUR : 06.79.87.94.63.
- **La Chambre :**  
Mme BONNIVARD : 06.87.75.04.71.

**Equipe Mobile de Géronto-psychiatrie (EMGP) :** 04.79.60.31.78. (le matin)

**Equipe Mobile Gériatrique Extra Hospitaliere (EMGEH) :** 04.79.96.59.39

**Centre Médico-Psychologique pour Adultes :** St Jean de Mienne 04.79.60.51.92.

**TRANSPORT**

- **Solid'Arc :** transport accompagné pour personnes âgées ou handicapées : 04.79.83.08.13
- **Taxis :** - Ste Marie : RICHARD : 04.79.59.48.78  
06.61.50.23.83
- **St Etienne :** MD Montagne : 06.23.61.63.57
- **La Chambre :** Taxi Stéphanie : 06.12.87.15.77  
Eric taxi : 06.12.88.79.70.  
Taxi 24/24 : 04.79.64.02.55.
- **St Avre :** Gonthier : 06.11.73.28.26
- **St Martin :** Combet : 06.85.22.37.43

**Les différentes listes ne sont pas exhaustives.**



# SAISON 2017-2018

**HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT**  
Du lundi au vendredi de 9H à 12H  
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H à 17H  
Fermé le mercredi après-midi

**CONTACTS par COURRIEL**  
Sarah : Accueil: declicc.accueil@orange.fr  
Guillaume : Jeunesse: declicc.enfance-jeunesse@orange.fr  
Babeth, Clara et Maxime : Enfance: declicc.animation@orange.fr  
Agnès: Restauration scolaire et comptabilité: declicc.cantine@orange.fr  
Magali : Famille: declicc.famille@orange.fr  
Tatiana : 16-25 ans: declicc.projeunes@orange.fr  
Véronique: Séniors: declicc.seniors@orange.fr  
Direction: declicc.schneider@orange.fr

98 ROUTE DE LA COMBE  
73130 — St Etienne de Cuines  
04 79 56 35 06



Communauté de Communes du Canton de La Chambre

**SECTEUR SENIORS**  
Séniors, un nouveau souffle, un élan grâce à un Declicc !

« Parce qu'après toute une vie au service des autres, ça fait du bien de se faire chouchouter, d'aller mettre les pieds sous la table pour un repas qu'on n'a pas préparé, à une sortie qu'on n'a pas, pour une fois, organisée »  
Parole d'un sénior

**OBJECTIF**  
Lutter contre l'isolement des personnes âgées, favoriser...

**Des ACTIVITES hebdomadaires**  
Informatique, gym dou-

**PUBLIC CONCERNE**  
Pour toutes les personnes de plus de 65 ans, habitant sur le Canton de la

**Des ACTIONS DE PREVENTION**  
Mémoire, Sécurité routière,

**UN PARTENARIAT**  
Avec les clubs et associations d'âinés du

**LES VISITES DE COURTOISIE**  
Créer un lien convivial entre une personne âgée et un bénévole qui propose librement une partie de son temps disponible et sa capacité d'écoute. Les visites seront consacrées à discuter, jouer aux cartes... La personne bénévole sera

**Autres services ...**  
Ecrivain Public  
Declicc vous propose de rencontrer :  
Un écrivain public pour vous aider et vous conseiller dans vos diverses démarches.  
Un médiateur familial de l'Udaf pour renouer le dialogue, dépasser le conflit, trouver un accord et préserver les liens familiaux.

**Pour plus de renseignements :** Contacter Véronique

**SECTEUR FAMILLE**  
Relais d'assistantes maternelles

Activités d'éveil  
Le mardi et vendredi de 9H à 11H en période scolaire.  
Le mardi de 9H30 à 12H30 pendant les vacances scolaires.  
Sur inscription au plus tard le vendredi pour la semaine suivante.

Permanences administratives  
Fermeture pendant un mois l'été.  
Ouvert aux parents et assistantes maternelles le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.  
Possibilité de rendez vous en dehors des créneaux si besoin.  
Pour tout renseignement d'ordre administratif: contrat, mensualisation, déclaration PAJE, congés payés, rupture de contrat...  
Mais également si vous avez besoin de discuter de l'accueil de l'enfant

**Lieu d'accueil enfant parents Pré en Bulle**  
Pré en bulle est ouvert le lundi et le jeudi de 9H à 11H en période scolaire.  
Fermeture pendant les vacances scolaires  
L'accueil se fait dans la salle d'activité du relais d'assistantes maternelles au centre social DECLICC.  
Cet accueil est libre, gratuit et anonyme pour les enfants de 0 à 6 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte (papa, maman, mamie, tonton...)  
Pendant l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.  
A Pré en bulle vous pouvez offrir un moment de jeu, d'échange et de rencontre avec votre enfant.

**Point relais CAF**  
Pour des réponses de premier niveau:  
Accès à votre espace CAF, simulation de droits, impression d'attestations, déclaration de vos revenus pour la prime d'activité ou le RSA...  
Deux possibilités:  
♦ Accès à un point internet en autonomie aux horaires d'ouverture de DECLICC.  
♦ Accueil sur rendez vous le lundi et jeudi de 14H à 17H.



### Les partenaires



**Pôle emploi**  
www.pole-emploi.fr



**CAF de la Savoie**  
www.caf.fr



**UDAF Savoie**  
www.udaf.fr



**MISSION LOCALE**  
PAYS DE MAURIENNE  
www.mlj-maurienne.org



**Sauvegarde**  
SAVOIE  
www.sauvegarde2savoie.fr

### Modalités

**Horaires d'ouverture de la MSAP**  
Un ordinateur à votre disposition pour vos démarches en autonomie

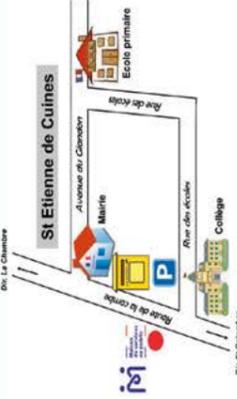
- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 9h à 12h

**sur rendez- vous**

- Lundi : 14h à 17h
- Mardi : 14h à 17h
- Mercredi : 9h à 12h (permanence à la bibliothèque de Saint Rémy de Maurienne)
- Jeudi : 9h à 11h (permanence à la Mairie de la Chambre)
- Jeudi : 14h à 17h
- Vendredi : 14h à 17h

**Autres services**  
La MSAP vous mets en contact avec :

- Un médiateur familial de l'UDAF
- Le Point écoute



INTS : ne pas jeter sur la voie publique



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**la4C**  
Communauté de Communes du Canton de La Chambre





**98 route de la Combe**  
**73130 St Etienne de Cuines**  
**Téléphone : 0479562266**  
**declicc.msap@orange.fr**

### Une maison des services au public c'est quoi ?

*Une personne vous accueille, vous informe, vous oriente vers les organismes compétents et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne et professionnelle*

**Accueil , information, orientation**  
Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une information sur les services publics, une orientation auprès du service compétent.

**Aide à l'utilisation des services et outils numériques**  
Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.

Un accompagnement aux démarches administratives.

Un accompagnement dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la famille...

**Accès à internet, téléphone et photocopieur**

**VOUS ETES AUTONOME ?**  
⇒ Un ordinateur est à votre disposition

**VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?**  
⇒ Prenez rendez-vous



### Pour que mon déplacement soit efficace

Pour le dossier CAF

- Mon N° allocataire ( courrier de la CAF)
- Mon mot de passe
- Mes trois derniers bulletins de salaire
- Mes divers revenus
- Mon dernier avis d'imposition

Pour Pôle Emploi

Se munir de N° d'identifiant, mot de passe, CV (papiers ou clé USB)

Pour le dossier d'assurance maladie (AMELI)

Assurance retraite (CARSAT)

- Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel ou mot de passe



**MES DÉMARCHES**  
*à portée de clic !*

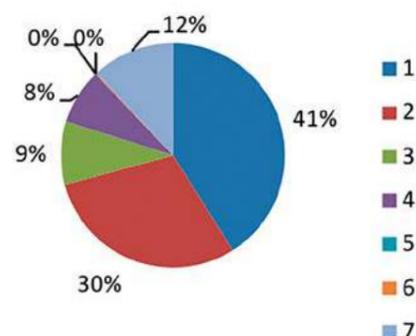
**Pour toute information :**  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

# COMMISSIONS : Finances

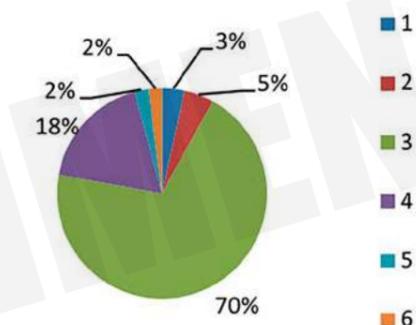
## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Charges à caractère général.....	437 513,72
2 Charges de personnel et frais assimilés.....	316 888,90
3 Autres charges de gestion courante.....	96 787,70
4 Charges financières.....	85 258,76
5 Charges exceptionnelles.....	3,00
6 Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	2 023,00
7 Atténuations de produits (FPIC).....	127 207,99
<b>Total dépenses</b> .....	<b>1 065 683,07</b>



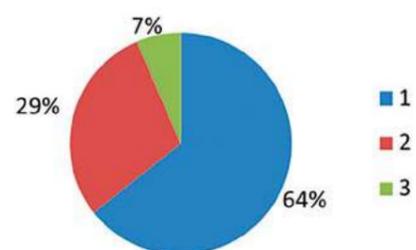
<b>Recettes</b> .....€	
1 Produits de services du domaine et ventes diverses.....	8 739,54
2 Dotations, subventions et participations.....	64 361,16
3 Impôts et taxes.....	979 313,86
4 Autres produits de gestion courante.....	252 016,47
5 Produits exceptionnels.....	30 068,94
6 Remboursement de charges.....	28 687,95
<b>Total recettes</b> .....	<b>1 403 187,92</b>



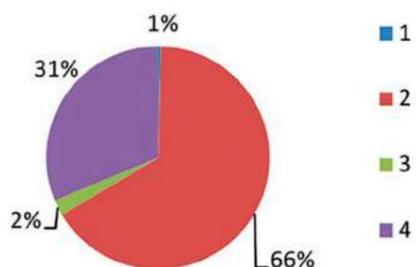
**Excédent de clôture**.....**337 504,85 €**

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Emprunts et dettes assimilées.....	289 761,24
2 Opérations d'équipement.....	131 741,82
3 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	29 034,76
<b>Total dépenses</b> .....	<b>450 537,82</b>



<b>Recettes</b> .....€	
1 Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	2 023,00
2 Dotations, fonds divers et réserves.....	319 443,71
3 Autres recettes d'investissement.....	11 097,00
4 Emprunts et dettes assimilées.....	151 167,00
<b>Total recettes</b> .....	<b>483 730,71</b>



**Excédent de clôture**.....**33 192,89**

Deficit d'investissement reporté..... 415 177,25  
Deficit cumulé.....381 984,36

**Au global, pour l'exercice :**

**excédent**.....**370 697,74**

Les comptes 2017 ont été examinés lors des réunions de la commission "Finances" du 28 février, des 8 et 15 mars 2017. Ils ont été présentés à l'ensemble du conseil et votés le 22 mars 2018.

**La section Fonctionnement :** l'excédent de fonctionnement de 337 504,85 € sur l'exercice sera capitalisé en 2018 pour l'investissement malgré une baisse encore significative des dotations et une hausse importante du FPIC. Nos charges à caractère général ont encore été réduites malgré des dépenses en combustibles élevées (consommation plus importante de gaz suite aux travaux effectués sur la chaufferie bois).

**La section Investissement :** l'excédent d'investissement de 33 192,89 € va réduire notre déficit d'investissement cumulé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il était de 415 177,25 €. Avec l'excédent de 2017, il est porté à 381 984,36 € au 31/12/2017 €.

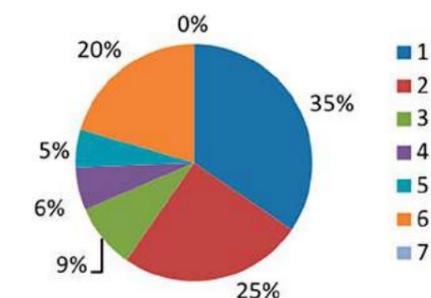
La plupart des travaux prévus au budget ont été réalisés.

**Membres :** Claude BERARD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VIALLE, François COMBET, Philippe GIRARD (Président), Madeleine LAPERROUSE.

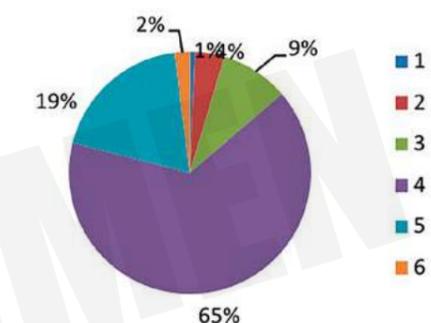
## BUDGET 2018

### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Charges à caractère général.....	476 160,00
2 Charges de personnel et frais assimilés.....	346 165,00
3 Autres charges de gestion courante.....	122 200,00
4 Charges financières.....	80 600,00
5 Atténuations de produits.....	71 000,00
6 Virement à la section investissement.....	281 815,00
7 Charges exceptionnelles.....	50,00
<b>Total recettes</b> .....	<b>1 377 990,00</b>

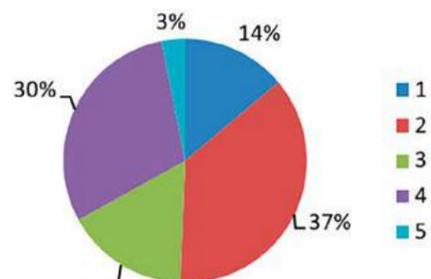


<b>Recettes</b> .....€	
1 Atténuations de charges.....	10 000,00
2 Produits de services du domaine et ventes diverses.....	53 787,00
3 Dotations, subventions, participations.....	125 355,00
4 Impôts et taxes.....	898 858,00
5 Autres produits de gestion courante.....	262 300,00
6 Produits exceptionnels.....	27 690,00
<b>Total recettes</b> .....	<b>1 377 990,00</b>

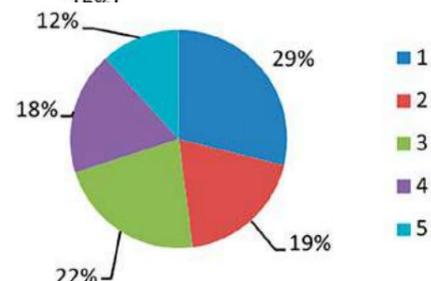


### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Emprunts et dettes assimilées.....	177 257,00
2 Opérations d'équipement.....	469 350,00
3 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	208 600,00
4 Déficit d'investissement reporté.....	381 985,00
5 Subventions d'équipement versées.....	39 900,00
<b>Total dépenses</b> .....	<b>1 277 092,00</b>



<b>Recettes</b> .....€	
1 Dotations, fonds divers et réserves.....	368 875,00
2 Subventions d'investissement.....	243 602,00
3 Virement de section fonctionnement.....	281 815,00
4 Produits de cession.....	232 500,00
5 Emprunts et dettes assimilées.....	150 300,00
<b>Total recettes</b> .....	<b>1 277 092,00</b>



**Résultat global : Equilibre**.....**€**

**TOTAL**.....**2 554 184,00**

Le budget a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 8 et 15 mars 2018. Il a été voté le 5 avril.

**En fonctionnement :** le budget est équilibré à 1 377 990 €

- des travaux d'entretien route de l'Abreuvoir, route de la Mairie et place des Champagnes.
- remise aux normes de la salle polyvalente, l'abandonnement du budget de l'eau, budget de 5 000 € pour les associations, somme de 7 000 € allouée à l'école pour 50 enfants qui partiront en classe de mer. Les dépenses ont encore été maîtrisées au plus juste pour faire face aux baisses des dotations. L'excédent de fonctionnement de 281 815 € qui équilibre le budget est reversé intégralement en investissement.

**En investissement :** le budget est équilibré à 1 277 092 €

- Pour les dépenses, 599 142 € représentent des dépenses incompressibles : déficit reporté, remboursements divers
- Les dépenses prévues concernent certains travaux non réalisés en 2017 : accessibilité de la mairie, réserve incendie au Mont-d'En -Haut, sécurisation de l'entrée Nord de la commune, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, la réfection d'une allée du cimetière, des jeux à la Pallud, consolidation de nos pistes forestières, projet école numérique, achat d'un véhicule électrique, finalisation du PLU.
- pour les recettes : la vente des lots viabilisés de La Traversière.

# COMMISSIONS : Voirie et patrimoine communal

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Claude BERARD, François COMBET, Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN (Président)

**Membres extérieurs :** I. BORGHART, H. GILET, J.H. GIRARD, P. MAQUET, C. RUBAT, J. VENERA.

## LA VOIRIE COMMUNALE

L'essentiel de la programmation budgétaire 2017 devait porter sur deux réalisations importantes envisagées courant 2016 et qui devaient trouver leur dénouement sur cet exercice.

La première consistait à conforter la route du Mont afin de préserver au mieux son tapis routier.

La somme investie pour la réalisation de ces travaux s'est élevée à : 15 048 €.

L'autre investissement concernait la deuxième partie de l'entretien de la route de la Mairie, entre les secteurs de la bibliothèque et le carrefour de la route du lotissement du Marsillet avec l'aménagement de la place de la Mairie pour un montant de : 40 624 €.



L'aménagement de la place de la mairie a permis la création de plusieurs places de parking pour les riverains.



Les autres travaux de voirie ont consisté à l'entretien d'une piste forestière pour : 400 €, ainsi qu'à divers travaux d'élagage et de débardage pour une somme de : 1 260 €.

L'emploi d'une nacelle a également été indispensable et le coût s'est élevé à : 62 €.

Différents travaux de terrassement ont été également réalisés pour une somme de : 1 836 €.

La remise en état des allées du cimetière, par la Sté EIFFAGE a coûté 14 466 €.

## LES BATIMENTS PUBLICS :

- Le lotissement de la gendarmerie a fait l'objet de plusieurs entretiens et réparations, ce patrimoine qui est construit depuis vingt ans mérite toute notre attention.
- Les différents travaux sur cet exercice se sont élevés à : 19 127 €.
- L'école, bien que récente, fait l'objet d'un suivi régulier et les aménagements réalisés en 2017 ont été de 3 755 €
- Des travaux d'électricité remise aux normes, d'entretien du chauffage, du remplacement d'une hotte en cuisine de la salle polyvalente ont eu lieu pour une somme de : 14 658 €.
- Quelques travaux de réparation au niveau du Studio au deuxième étage de la Mairie se sont élevés à : 4 725 €
- L'entretien des brûleurs Gaz du boulodrome couvert, par l'entreprise Buffard représente la somme de : 1 628 €.
- Quelques interventions pour l'appartement au-dessus de la Bibliothèque municipale ont coûté : 1 616 €
- On relèvera aussi des interventions à la chaufferie communale pour le remplacement d'appareillages (635 €)
- Le ramonage du four communal et le scellement d'une dalle au cimetière clôturent les frais engagés pour l'exercice 2017 du patrimoine communal pour une somme de : 304 €
- Les travaux de mise aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) de la Mairie budgétés sur cet exercice ont consisté à une étude architecturale en vue d'un appel d'offres aux entreprises, honoraires d'architecte : 7 958 €
- Au début de cette année scolaire la rénovation et la mise en place définitive des nouveaux panneaux photovoltaïques ont pu enfin être réalisées et devraient, en plus du tableau numérique installé à l'entrée de l'école et apportant des informations pédagogiques pour les élèves, rapporter en production normale, la somme d'environ 5 000 € par an.
- La gestion du cimetière sera facilitée grâce à la mise en place du logiciel COLORGUA POUR : 811 €

## AIRES DE SPORTS ET LOISIRS

L'exercice 2017, mis à part le remplacement de jeux dans l'espace petite enfance près de la salle polyvalente, nous a permis d'établir des diagnostics sur nos diverses installations, cela nous a amenés à constater des carences de normalisation des jeux de la plateforme de la Pallud. Nous avons dû procéder à leur destruction.



Nous travaillons en ce début d'année sur des devis de remise en état du City jeux du chef-lieu, de même que sur l'installation de nouveaux jeux sur l'espace ludique du secteur de la Pallud.

Une nouvelle clôture, plus haute, protège désormais l'espace réservé aux plus petits devant la salle polyvalente. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Claude BERARD

# COMMISSIONS : Régie Électrique

**Membres élus (depuis le 3 avril 2014) :** Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN.

**Membres extérieurs :** Patrice BOITARD, Benoit DARVE, Didier MARTIN FARDON, Gérard RUCCHIONE.

## LA VIE DE LA REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE :

L'année 2017 marque le début des actions que nous entreprenons sur l'éclairage public, afin de diminuer sensiblement les coûts de fonctionnement de ce service. En effet la majorité des rues sont encore équipées de lampes à mercure très énergivores et qui sont dorénavant interdites. Pour information, le coût annuel de fonctionnement de l'éclairage public pour 2017 se monte à 24 100 € dont 18 300 € de consommation d'électricité et 5 800 € d'entretien du réseau (remplacement de lampes grillées et reprise de branchements défectueux)

Les actions de modernisation de notre éclairage public consistent à remplacer les lampes à mercure obsolètes par des lampes à LED. Ces lampes de puissance inférieure aux lampes à mercure produisent un meilleur éclairage tout en consommant moins. De plus lors de l'enfouissement futur des réseaux secs nous pourront réutiliser ces lampes avec leurs supports. Nous espérons un gain de 20 à 30 % sur la consommation d'énergie.

Fin 2017 et début 2018 nous avons installé les lampes à LED Place de la Mairie et sur toute la route de l'AURA. Les autres rues seront équipées progressivement des nouvelles lampes en fonction de nos disponibilités financières.

Nous avons également installé des horloges astronomiques sur chaque poste d'alimentation de l'éclairage public. Ces horloges optimisent le temps d'éclairage en fonction des saisons et par la même génèrent des économies.

Le montant de l'investissement réalisé pour la mise en place des horloges et le remplacement des lampes Place de la Mairie et route de l'AURA se monte à 36 500 € TTC. Nous rappelons que l'éclairage public est financé par la commune, la Régie Electrique agissant en tant que Maitrise d'œuvre.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA REGIE

### 1. Section de Fonctionnement :

- Dépenses de Fonctionnement : 483 068,10 €
- Recettes de Fonctionnement : 703 827,45 € dont 235 893,96 € de report de l'exercice 2016

Soit un excédent sur l'exercice de : 220 759,35 €

### 2. Section d'Investissement :

- Dépenses d'investissement : 53 960,05 €
- Recettes d'investissement : 49 031,66 €

Soit un déficit sur l'exercice de : 4 928,39 €

### 3. Compte Administratif global au 31 décembre 2017 :

Au 31 décembre 2017, le Compte Administratif global de la Régie Electrique est en excédent de : **215 830,96 €**

## LE PERSONNEL COMMUNAL

### 1. Stagiaires pour les mois de juillet et août

Comme en 2016, nous avons embauché 13 jeunes de 16 à 18 ans pour une semaine de travail chacun. Ces jeunes ont été répartis sur les secteurs d'activité de la façon suivante :

## COMMISSIONS

- 9 aux Services Techniques (entretien des espaces verts, arrosage des fleurs et massifs etc...).
- 1 au Secrétariat (tâches administratives et classement).
- 3 au Groupe Scolaire (nettoyage au sein des différentes classes).

### 2. Mouvements du personnel

- **Jeannine RIBATTO** : départ en retraite en mars 2017. Le poste d'agent de service devenu vacant est assuré par **Corinne BROUZE** qui a bénéficié d'un contrat à durée déterminée dès février puis d'une embauche en tant que stagiaire le 1<sup>er</sup> septembre.
- **Sara CHIAPPINI** : ATSEM en disponibilité jusqu'au 31 août 2017 a été remplacée par Agostina SCANO. Sara a repris son poste à la rentrée de septembre.
- **Agostina SCANO** : depuis la rentrée de septembre assure en tant qu'ATSEM les après-midi scolaires pour pallier l'absence de **Mauricette FACCHINELLO** qui officie uniquement le matin.
- **Déborah REY** : Agent de service titularisée le 1er septembre 2017, bénéficie en 2018 d'un congé maternité suivi d'un congé parental ; elle est remplacée par **Isabelle BOURDON**.
- **Marielle TONIOLO** : est employée depuis le 10 février au secrétariat suite à l'absence de **Maryline GIRARD**.



Avant de prendre leur poste, les stagiaires assistent à une réunion d'information avec l'adjoint chargé du personnel et l'employé des services techniques responsable Guillaume MARTIN-COCHER

### Faits marquants de l'année 2017 :

- Mise en place du Document Unique dans le cadre de la prévention des risques professionnels : La législation du code du travail impose aux employeurs l'obligation de créer et mettre à jour un document unique d'évaluation des risques professionnels.

### Décret 2001-1016 du 5 Novembre 2001 :

« L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder en application de l'article L. 4121-1. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

La mise à jour est effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail, ou lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Ce travail considérable a été effectué au cours du premier semestre 2017 avec l'aide du centre de gestion et a concerné l'ensemble des agents. Il est à noter la forte implication et motivation de nos employés pour la réalisation de ce Document Unique. Un certain nombre d'imperfections, d'anomalies et de non conformités ont été relevées sur les différents secteurs d'activités.

Il reste maintenant à traiter une à une les imperfections et non conformités notées en se concentrant d'abord sur les points les plus critiques. C'est un travail de longue haleine qui s'étalera sur plusieurs années.

Par cette action, notre collectivité souhaite favoriser l'engagement de tous, impulser une culture prévention et assurer la pérennisation des actions de prévention mises en œuvre ceci dans le but d'éviter au maximum les accidents professionnels quels qu'ils soient sachant que le risque zéro n'existe pas.

- [Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP au 01-01-2017 pour les Agents Administratifs et pour les ATSEM et au 01-01-2018 pour les Agents Techniques.](#)

**Le Décret n° 2014-513 du 20 mai 2014** « rend possible la création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat »

**L'objectif de ce régime indemnitaire est de compléter la rémunération des agents territoriaux mais aussi :**

- Valoriser les niveaux de responsabilité et d'expertise
- Prendre en compte les contraintes liées aux emplois
- Souligner l'engagement professionnel et la manière de servir
- Rendre plus attractifs les postes proposés par la collectivité

**Ce régime comprend 2 parts :**

- L'Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise (ou IFSE) part obligatoire du RIFSEEP, versé mensuellement, fondée sur :
  - la nature des fonctions, qui est déterminée, pour chaque emploi, en appréciant sa place au sein de l'organigramme et les spécificités de la fiche de poste
  - l'expérience professionnelle de l'agent
- Le Complément Indemnitaire Annuel (ou CIA) part facultative et variable du RIFSEEP
  - versé en tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, apprécié sur la base des entretiens professionnels et de la réalisation des objectifs définis lors de ces entretiens annuels

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement et à l'unanimité pour la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire.

En conclusion et concernant le personnel, notre collectivité peut être fière des services rendus par l'ensemble de nos agents. Il est dommage toutefois que nos employés doivent parfois supporter les foudres de tel ou tel habitant car ils ne sont en rien responsables des décisions prises par les élus et ne font qu'appliquer les ordres des supérieurs. Nous souhaitons à l'avenir plus de compréhension et d'indulgence de la part de la population. Cette petite équipe travaille en bonne entente dans une ambiance sereine et fait le maximum pour assurer les services aux administrés.

Gérard BORDON

## COMMISSIONS : Éducation

**Membres élus :** P. GIRARD, C. BERARD, Françoise BOZON-VAILLE (Présidente), Yves MORVAN, Emilie SORNET.  
**Membres extérieurs :** Florence BOITARD, Ingrid BORGHART, Nathalie FAVARIO, Valérie GIRARD, Xavier PRUVOT.



Le projet cirque avec Thomas Comby-Chopin, intervenu du 23 janvier 2017 aux vacances d'avril, dans toutes les classes de MS aux CM2 en proposant divers ateliers à la salle polyvalente.

Le spectacle a eu lieu le 14 avril 2017, les PS ont participé également.

Ce projet a été financé en totalité par l'APE (3 840€).

### LA FIN DE L'ANNEE 2016/2017 :

**Quelques projets et sorties réalisés sur 2016/2017 :**

- Le cycle natation a eu lieu en mai et juin 2017. Toutes les classes y ont participé (excepté PS/MS).
- Sortie avec nuitée pour les CM1 et CM2 les 15 et 16/05/2017 aux forts de l'Esseillon à Aussois. La sortie s'est articulée autour de la découverte du patrimoine et de l'étude du paysage.
- Sortie avec nuitée pour les CE2 du 03 au 05/07/2017 au refuge de la Grande Léchère.
- Sortie pour les GS/CP/CE1 le 04/07/2017 au fort de Tamié avec différentes activités (accrobranche, structures gonflables, balades).
- Les PS/MS sont allés à la patinoire de Valloire, au marché de La Chambre, au cinéma à Saint Michel de Maurienne, ont réalisé différentes visites (à la ferme, à la mare de Mme Borghart...), ont profité de plusieurs spectacles (les 3 Chardons, à la crèche avec « A dada sur mon bidet » ...).
- Toutes les classes (excepté PS/MS) ont reçu à l'école des personnes de l'APEI et leur ont présenté un spectacle le 22/06/2017. Un grand travail de créativité a été mené par les élèves pour ce projet.
- La fin de l'année a été marquée par le partage d'un pique-nique avec tous les enfants.

**Nous remercions l'Association des Parents d'Elèves et les maîtresses pour leur implication dans diverses actions qui permettent de financer une grande partie des sorties et projets scolaires (ventes de pains, pizzas, gâteaux...).**

### L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

**Les effectifs à la rentrée**

Ils ont fortement chuté en cette rentrée 2017 du fait d'un départ conséquent d'élèves de CM2 pour le collège et un taux de remplissage en classe maternelle assez faible, nous sommes donc revenus à une école de quatre classes.

**Maternelle Sections petite et moyenne :** Madame ANDRE et Madame CHARPIN : 22 élèves.  
**Maternelle Grande section et CP :** Madame GIGANTE : 19 élèves.

**CE1 ET CE2** : Madame MOLLARD : 28 élèves.

**CM1 ET CM2** : Madame DERRIER et Madame GIGANTE (Décharge Italien) : 22 élèves.

Madame BIZEL-BIZELLOT Gaëlle est nommée TRB

Madame LATHUS Sylvie reste maitresse E.

#### Les projets 2017/2018 en cours d'élaboration :

- Le Projet Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité est un projet national. Il concerne 7 écoles sur le canton ayant obtenu en 2009 une subvention pour le Projet Numérique Rural. Si le projet est accepté, une subvention est accordée permettant de financer 50% du matériel acheté. Pour l'école de Sainte Marie, il a été demandé 3 vidéoprojecteurs interactifs et 6 tablettes pour un coût total de 6 000 € (dont 3 000 € seraient subventionnés). L'école est en attente de décision.
- Le projet d'école, qui est à réaliser tous les trois ans, a 4 points essentiels : l'écriture et le graphisme de lettres, la résolution de problèmes, l'enrichissement de vocabulaire, et la citoyenneté.
- Le projet « Classe de découverte » pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2, projet qui serait proposé tous les 4 ans pour ces 4 niveaux de classe et qui serait financé grâce à la participation des parents, de l'APE, de la Coopérative scolaire et de la Commune.

#### Le budget 2017

Le budget communal octroyé sur une basse confortable de 100 élèves pour le bon fonctionnement de l'école (Fournitures et transport scolaire) s'est élevé à la somme de : 16 000 € (Dont 7 500 € octroyés aux transports scolaires).

#### Les rythmes scolaires

Les rythmes scolaires après décision du conseil d'école ont retrouvé à la rentrée 2017/2018, une périodicité de 4 jours par semaine. (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

#### Eco-école

Le projet éco-école a été labélisé le 19/06/2017 (thème : Energie). Il est reconduit pour l'année 2017/2018 sur le thème de la santé.

#### La restauration scolaire

L'inscription à la cantine scolaire se fait auprès du centre social DECLICC. Les repas sont confectionnés et livrés en liaison chaude par le restaurant l'Atrium. Une étude est actuellement en cours pour passer en liaison froide, nouvelle norme en matière de livraison de repas. Cela devrait entraîner des transformations au niveau de notre cuisine, située à côté de la salle de cantine, et des achats de matériel. Idem pour les autres cantines du bassin de vie, d'où la nécessité de se concerter au niveau intercommunal (4C) pour la création d'une grande cuisine centrale qui pourrait être envisagé avec le collègue.

#### Le service d'accueil périscolaire

Ce service est assuré par l'association DECLICC. Les inscriptions se font auprès de l'association. Le service débute à partir de 7h30 le matin et 16h30 le soir. Il se termine à 18h15.

#### Le café des parents

Un parent d'élève en lien avec Guillaume BRUNIER du centre social DECLICC, propose aux parents, grands-parents, assistantes maternelles... de partager un moment convivial autour de la parentalité, de parler ensemble des expériences quotidiennes sur l'éducation des enfants. Ces rencontres ont lieu 2 fois par mois, le jeudi matin, à l'ancienne école de Ste Marie de 8h45 à 11h15. Une fois par trimestre, un intervenant spécialisé de l'Education (santé, diététique ...) participe à la rencontre **Plus d'info sur** : [ape-stemariededecuienes.over-blog.com](http://ape-stemariededecuienes.over-blog.com)

#### Le transport scolaire

A la rentrée scolaire 2017, 10 élèves sont inscrits aux transports scolaires. C'est bien peu, au vu du prix (15 000 € annuels) et l'intérêt écologique et sécuritaire du transport en commun. Ce service est obligatoire dès 7 enfants inscrits. Les inscriptions se font auprès du Syndicat de Pays de Maurienne.

Claude BERARD et Françoise BOZON-VIAILLE



Classe de PS – MS de Madame ANDRE et Madame CHARPIN avec Sara



Classe de GS – CP de Madame GIGANTE avec Mauricette



Classe de CE1 – CE2 de Madame MOLLARD



Classe de CM1 – CM2 de Madame DERRIER et Madame CHARPIN

## COMMISSIONS : CCAS

**Membres élus :** Philippe GIRARD, Agnès LATTARD PRUVOT, Isabelle MAESE, Madeleine LAPERROUSE (Responsable).

**Membres extérieurs :** Christiane BERARD, Mireille BOIS, Marie-Claude CHARPENTIER, Christine CLAVELLO-VIAL, Annie DARVE, Henriette DARVE, Odette ROUGE, Noëlle SCHNEIDER, Muriel SERVAJEAN.

Suite à la démission de 2 membres du CCAS en cours de mandat, 2 sièges étaient à pourvoir. Abdelhamid BELHADDAD et Emilie SORNET ont été élus le 9 novembre 2017 membres de la commission.

### LES AIDES ANNUELLES

**Pour les étudiants et scolaires :** l'aide financière est calculée selon les revenus des parents et versée sur le compte de l'étudiant. Neuf jeunes en ont bénéficiée pour un montant total de 2 520 €.

**Pour les personnes en difficulté :** 2 personnes ont reçu chacune 100€.



### LE REPAS COMMUNAL DU 8 AVRIL 2017

L'objectif de cette manifestation est de rompre l'isolement, de créer un moment chaleureux de rencontre et d'échanges entre les générations.

95 convives ont partagé le repas préparé par la maison CARRAZ et apprécié l'animation "Cabaret" proposée par l'association A Croche Chœur 73.

Afin de permettre à tous nos "Anciens" de participer à ces rencontres festives nous proposerons en 2018 un covoiturage.

Guillaume, comme Fabienne, Cécilia et Marie-Odile ont proposé un spectacle éclectique : chansons, sketches, danse, musique.

### LES COLIS DE NOEL :

En 2017 nous avons distribué le colis de Noël à 28 personnes du village, et aux 7 personnes en institutions. En 2018, au vu de la situation économique, il nous a semblé opportun d'aider davantage les familles et les étudiants en particulier. Nous continuerons à apporter le colis aux résidents de l'ehpad, aux personnes bénéficiant du secours en argent. Le repas est offert à partir de 62 ans à toutes les personnes du village ainsi qu'à toutes les personnes votant à Ste Marie et avec des facilités pour le transport (voir ci-dessus).

### LE 19 OCTOBRE 2017 : LA "SEMAINE BLEUE" : un nouveau souffle grâce à un Déclicc !

L'équipe du CCAS avait convié les "Anciens" dès 14h pour un après-midi très chargé.

Mme SCHNEIDER, directrice de DECLICC, et Mme ALLIENS, en charge du pôle "Senior" pour le centre social, ont présenté les différentes animations proposées depuis la rentrée aux personnes de plus de 55 ans : atelier informatique, gymnastique douce, Qi Gong.

D'autres viendront s'ajouter en 2018 : actions de prévention (mémoire, sécurité routière...), atelier "Tricot".

Le but est de rompre l'isolement avec la mise en place de visites de courtoisie chez les personnes âgées, de leur proposer de participer aux sorties "Familles" avec possibilité de covoiturage pour toutes les activités si besoin.

**Pour plus d'informations :** Mme ALLIENS est présente le lundi et le mardi à DECLICC, 98 route de la Combe à St Etienne de Cuines : 04 79 56 35 06 ou [declicc.seniors@orange.fr](mailto:declicc.seniors@orange.fr)

## COMMISSIONS



*Des jeux anciens ont permis aux jeunes élèves de se mesurer aux Aînés*



*Au cours du traditionnel goûter qui clos l'animation, les enfants ont entouré Mme Colette DARVE pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.*



*Les enfants très applaudis pour leur prestation.*

L'après-midi s'est poursuivi avec la classe de GS/CP d'Orlane GIGANTE qui a interprété plusieurs petits morceaux dont un en italien. Grands et petits ont ensuite écouté attentivement l'histoire de la petite grenouille racontée par notre conteuse Josette.

## COMMISSIONS

### INFORMATIONS DIVERSES

- **La Banque Alimentaire** propose une aide gratuite en cas de besoins avérés.
- Suite aux évolutions familiales et économiques et dans un souci d'harmoniser les pratiques entre les collectivités de notre Région, le département de la Savoie a souhaité ne plus solliciter dans le cadre de **l'obligation alimentaire**, les petits-enfants des personnes âgées accueillies en établissements et demandant l'aide sociale à l'hébergement. Cette décision est effective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.
- L'antenne de Maurienne de l'Association des Paralysés de France a organisé fin septembre à St Jean de Maurienne une rencontre autour de la **sclérose en plaques (SEP)**. Le but est rompre l'isolement des malades et de créer un "café" de la SEP avec des rendez-vous tous les 2 ou 3 mois animés par des intervenants pouvant renseigner et aider les malades et leurs proches.
- La Maison des Services au Public (MSAP) a ouvert ses portes en février à St Etienne de Cuines dans les locaux du Centre Social DECLICC. Une animatrice a été recrutée pour venir en aide au public dans ses démarches administratives notamment sur internet. Ce service est gratuit.

**Pour plus de renseignements** : voir l'information jointe, 04 79 56 22 66 ou [declicc.msap@orange.fr](mailto:declicc.msap@orange.fr)

- Un portail d'information pour les personnes âgées est ouvert sur internet : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

### PROJET " SANTE COMMUNALE "

AXA France propose aux communes de moins de 10 000 habitants une complémentaire santé destinée à tous leurs résidents permanents à des tarifs avantageux.

Les représentants d'AXA ont présenté ce projet aux membres du CCAS.

C'est une offre modulable suivant le niveau de garanties souhaitées et AXA s'engage à ce que les habitants bénéficient d'une remise (exemple remise de 30% pour les plus de 60 ans et les travailleurs non salariés).

Cette opération n'engage aucun coût pour la commune qui se charge de faire passer les renseignements à la population.

Les habitants pourront exprimer leurs attentes en retournant le questionnaire fourni dans une urne à la mairie.

Une réunion publique, sera alors organisée par le groupe AXA afin d'apporter toutes les informations complémentaires et les réponses à vos questions.

Des rencontres individuelles au domicile des personnes intéressées seront ensuite mises en place en contactant le correspondant local, M. BRUSCAGGIN au 09 70 80 84 73.

Cette offre nous a paru intéressante sachant que certaines familles en situation précaire ne pouvant pas payer une mutuelle, renoncent à se faire soigner.

**Madeleine LAPERROUSE**

# COMMISSIONS : Embellissement et Relationnel

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Philippe GIRARD, Madeleine LAPERROUSE (Présidente), Isabelle MAESE, Emilie SORNET.

**Membres extérieurs :** Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE.



## ENVIRONNEMENT

### • Le fleurissement et espaces verts:

Comme chaque année, nos employés ont œuvré pour rendre notre commune plus agréable et attrayante aidés par les jeunes en été. Dommage que certains détritiques et autres papiers et canettes viennent entacher cette image. De même les vivaces ont du mal à résister à certains "arracheurs".

Le coût annuel du fleurissement s'élève à 3 800 €.

### • Embellissement :

Nous poursuivons le renouvellement des guirlandes de Noël en équipant les lotissements et le Chaney.

## RELATIONNEL

Notre commune a connu une année exceptionnelle riche en animations organisées par le monde associatif voir les pages "Associations" et par la commune. Pour preuve, le rappel des manifestations

- **En février :** Conférence théâtralisée "Sommes nous en démocratie ?" par la troupe Remue-méninges.
- **En mars :** en avant goût du festival "Merci les potes", Daniel GROS nous a servi une de ses pièces satiriques "Aux âmes, citoyens" qui collait à l'actualité électorale et qui a regalé une salle comble.
- **En mai :** premières rencontres avec les bénévoles et associations pour la préparation du grand festival de l'été et qui se sont poursuivies jusqu'à l'ouverture le 29 juin.
- **Du 29 juin au 8 juillet :** festival "Merci les potes !"

Outre le programme éclectique proposé par Daniel GROS (théâtre, chansons, danse, musique, humour, histoire...) destiné à tous les publics de la maternelle ...aux "moins jeunes", c'est la qualité des artistes qui a été mise en avant et appréciée par les spectateurs.

Coup de chapeau à nos "artistes locaux", jeunes ou moins jeunes qui se sont investis pleinement pour faire revivre quelques épisodes de l'histoire de notre commune.

Ce festival de l'été a drainé un large public de tout le canton et au-delà. Avec une moyenne de 100 entrées par soirée, 15 spectacles proposés en 8 jours par 24 groupes ou compagnies, le pari était osé.

Le plus important c'est l'esprit convivial qui s'est créé autour de l'évènement et qui a marqué tous les participants, artistes ou spectateurs.

Merci à tous les bénévoles, les associations, les services techniques municipaux sans lesquels rien n'est possible. Quelques images retracent ce bon moment dans les pages suivantes.

### • 20 août : La fête traditionnelle de la R'leva

Les habitants de Ste Marie et de Jarrier ont coutume de se retrouver le 1<sup>er</sup> dimanche suivant le 15 août pour rappeler la relève des bergers qui se déroulaient autrefois à la même période.

L'édition 2017 a réuni une soixantaine de participants dont certains novices.

Le départ depuis notre commune était fixé à 8h près du local ACCA. Après la halte au chalet de François COMBET et avoir repris des forces, les Cuinains ont rejoint les Jarriens au col de Cochemin, un moment de prières pour les fidèles.

Après la rude montée vers le Plan d'Danses, les marcheurs, dont quelques élus, étaient récompensés par un copieux apéritif offert par les municipalités en compagnie de Gwendal et Kilian CHABOUD, les bergers.

Le repas tiré des sacs se terminait par le non moins traditionnel café "à la turc".

L'après-midi laissait la place à la musique, au tir à la corde ou une randonnée au sommet du Grand Châtelard qui domine les 2 villages et toute la vallée, du haut de ses 2 143m.

Par Plan Pra ou les Chambeaux, chacun rejoignait son village après une belle journée bien remplie sans oublier de se donner rendez vous l'an prochain.



Etape à Plan Pra autour d'un bon café offert par François et Chantal

### • 23 septembre : les 10 ans de la révélation de l'Aura dans la solidarité

La fête a commencé au pied de l'Aura par un grand pique-nique partagé avec la participation de Charles BIETRY, créateur de la plus grande œuvre collective du monde.

Puis sous la conduite des fanfares locales (Echo des Montagnes, Echo du Bugeon et Echo Ardoisier) et d'un oiseau géant, tous les invités ont déambulé jusqu'à la salle polyvalente où une quinzaine d'associations et utopistes avaient installé leurs stands proposant jeux et animations. L'histoire de l'Aura et le devenir des Ateliers de Maurienne (ex-Solid'Art/Amies) furent évoqués. La journée se termina par un buffet de produits régionaux fort apprécié.



Les participants ont souhaité en chanson un joyeux anniversaire à l'Aura



La dame oiseau avait déjà traversé l'Angleterre à pied avec son chevalier servant avant de participer à la fête

### • 22 décembre : le dernier spectacle de Serge PAPAGALLI : "Pourquoi ? Parce que !"

Présenté par Daniel GROS, et accompagné de Stéphane Czopek ce fut un grand moment de rire et de détente qui a enthousiasmé une salle comble.

Madeleine LAPERROUSE

# COMMISSIONS : Retour sur le Festival

QUELQUES "POTES" DE PASSAGE À SAINTE MARIE

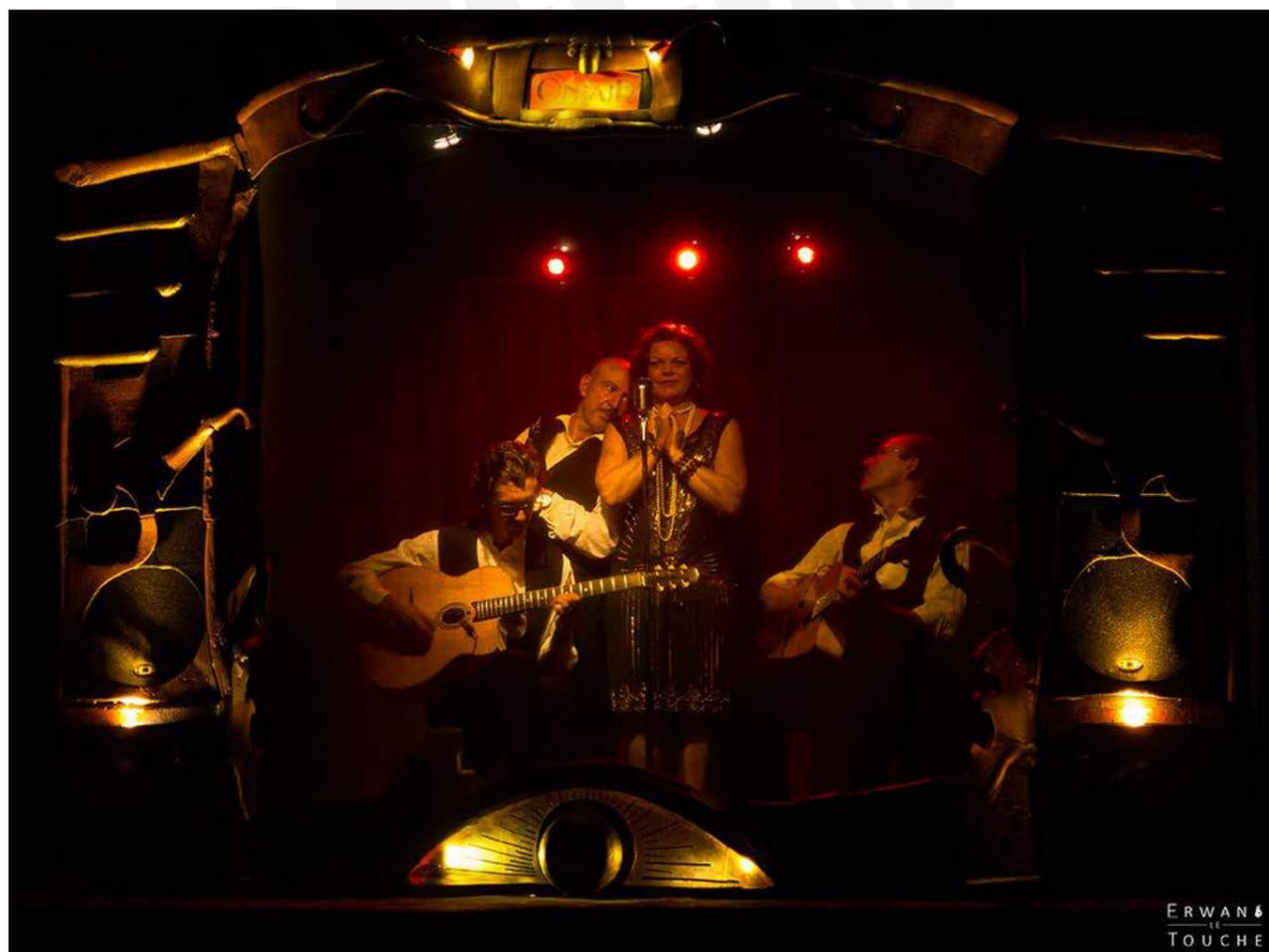
CHRISTOPHE ALEVÈQUE

PIERRE AUCAIGNE



Photos © Erwan le Touche

Photos © Erwan le Touche



Photos © Erwan le Touche

SIX PIEDS SUR TERRE

ET D'AUTRES ENCORE...

WALLY

ENVOYES SPECIALS CHEZ RENAUD



Photos © Erwan le Touche



Photos © Erwan le Touche



Photos © Erwan le Touche

MANU LODS



Photos © Erwan le Touche

GINA GAGAP



Photos © Erwan le Touche

Daniel GROS et Patrick FONT, son complice de toujours ont joué "Walter et John"

**ET AUSSI DES ARTISTES LOCAUX  
ET DES SPECTACLES AU CŒUR DU VILLAGE**

De drôles de paroissiens attentifs avant l'arrivée tonitrueuse du représentant de l'évêque pour quelques reproches...



Un lavoir très animé où les commérages vont bon train ...



... quand il s'agit d'histoire de cœur !!!  
...ou que la politique s'en mêle.



Sans oublier les belles histoires du passé racontées en patois

**OÙ IL EST QUESTION DE CONSTRUIRE UN FOUR À PAIN...**



...qui sera inauguré en grande pompe

**ET D'AUTRES SPECTACLES DÉAMBULATOIRES**



Les sorcières de Maurienne ont traversé notre village offrant un spectacle haut en couleurs, grâce à la Compagnie de Saint Romain réunissant 3 générations d'acteurs.

La Compagnie Le Brasero Nocturne nous a proposé une ballade poétique autour de la vie de J.Jacques ROUSSEAU et sa riche correspondance avec Madame de Warens.



Un spectacle déjanté, où les spectateurs deviennent immédiatement et malgré eux, les cibles potentielles de Titi BRANKO, un bonimenteur très spécial, et qui a proposé au public trois créatures bonnes à marier.



Toute la culture et la force du Flamenco avec la compagnie Antonia Flamenco



Sans oublier les autres "potes" : Christine ORIOL, Fils and Tov, Théâtre en Maurienne, Patrick FONT, Serge LLIADO, le quintette Boréales, Lionel CAU, Monique TREHARD, Sarah MICHEL et bien sûr toute l'équipe de Daniel GROS.

## COMMISSIONS : Eaux et forêts, Assainissement et déchets

**Membres élus :** Gérard BORDON, François COMBET (Président), Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Agnès LATTARD PRUVOT, Olivier MARTIN COCHER, Emilie SORNET.

**Membres extérieurs :** Maurice COMBET, Claude RUBAT, Eugène SCHNEIDER, Stéphane TOGNET, Cédric TOGNET BRUCHET, Désiré VIOLIN.

### L'EAU EN 2017

➤ Nous avons procédé à la désinfection de nos 3 réservoirs, la prestation a été effectuée par VEOLIA qui a fourni l'attestation pour conformité demandée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire.

➤ Nous avons dû faire face à un problème de qualité d'eau engendré par la présence d'une bactérie, et traité par l'adjonction ponctuelle de chlore. Plusieurs facteurs se sont combinés

- Le resserrement des tolérances visant les coliformes entre 0 et 5 (autrefois entre 0 et 10)
- Les fortes précipitations de décembre et janvier entraînant des ravinements et lessivages des sols
- Le nettoyage des réservoirs en janvier avec désinfection et utilisation de pastilles de chlore.

Depuis le traitement a cessé et les résultats d'analyses fournis par Savoie Labo sont normaux et consultables en mairie et sur le site internet.

➤ Nous demandons aux chauffeurs de poids lourds de respecter les barrières de dégel : chaque année nous déplorons des cassures de conduites fragilisées par le dégel.

➤ Nous avons réparé les 2 fontaines situées près des fours des Champagnes et du Chef-lieu.

### L'EAU EN 2018

La campagne de remplacement des compteurs d'eau se poursuit. Les compteurs devenus obsolètes sont remplacés par des compteurs nouvelle génération.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE L'EAU

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	32 356.28 €	35 805.38 €	- 3 449.10 €
<b>Exploitation</b>	85 057.69 €	85 943.39 €	- 885.70 €
<b>TOTAL</b>	117 413.97 €	121 748.77 €	- 4 335.34 €

Le compte d'exploitation est déficitaire du fait de la 2ème facturation faite sur estimation et non sur la consommation réelle (- 20%). L'an prochain, nous reviendrons à 2 relèves.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'excédent d'investissement était de 42 365.29 €, ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31 décembre 2017 à 38 916.19 €.

### BUDGET PRIMITIF 2018 DE L'EAU

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	71 317 €	66 460 €	4 857 €
<b>Exploitation</b>	105 560 €	105 560 €	0 €
<b>TOTAL</b>	176 877 €	172 020 €	4 857 €

Cette année, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré grâce à l'abondement du budget communal. En effet l'eau ne paie plus l'eau ! Il faudra s'interroger à nouveau sur le prix de l'eau et l'assainissement dans les prochaines années. Il n'est pas inutile de rappeler que l'on ne paie pas l'eau directement... mais son prix intègre le prélèvement, le traitement et la distribution aux abonnés ainsi que la collecte des eaux usées et le traitement pour les

frais d'assainissement, sans oublier les redevances imposées par l'Agence de l'eau et qui influent aussi fortement sur les différents coûts. Les dépenses d'investissement concernent le remplacement des compteurs d'eau et le remboursement des emprunts.

### L'ASSAINISSEMENT.

Tous nos acteurs économiques situés dans la zone d'activité ont été visités dans le cadre d'une étude demandée à la société DAEC afin d'analyser et de quantifier leurs rejets dans le réseau de la commune. Une convention est en cours de finalisation avec eux pour fixer le montant de leur taxe d'assainissement suivant la nature de leurs rejets.

### LA DEFENSE INCENDIE

**En 2017 :** Nous avons installé un poteau incendie proche de l'atelier communal, qui comprend le hangar contenant les plaquettes, l'outillage et les véhicules techniques, afin de sécuriser ce patrimoine pour un montant de 6 000 €.

**En 2018 :** L'étude de l'implantation de la réserve incendie du Mont-d'En-Haut sera prévu au budget.

### LA GESTION DE LA FORÊT

**1. Une programmation annuelle des travaux ONF** a été validé avec l'exploitation de bois d'œuvre et bois énergie pour notre chaufferie.

**Bilan de l'exploitation fourni par l'ONF (parcelle 35 et diverses) : 681.46 m<sup>3</sup> en 2017**

- 330.82 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre destinés à la vente ainsi répartis :
- 250.10 m<sup>3</sup> de bois palette (117.08 m<sup>3</sup> de sapins, 133.02 m<sup>3</sup> d'épicéas) vendus 48 €/ m<sup>3</sup>;
- 80.72 m<sup>3</sup> de bois de charpente courante C (52.74 m<sup>3</sup> de sapins vendus 68 €/ m<sup>3</sup> et 27.98 m<sup>3</sup> épicéas vendus 75 €/ m<sup>3</sup>)
- 350.64 m<sup>3</sup> de bois énergie (tous les bois sans valeur marchande, destinés à notre chaufferie communale). Le bois énergie ne génère pas de véritables recettes mais permet de faire des économies par rapport au gaz.

Recettes de la vente :	38 728.02 €	} ————— <b>Bilan net : 16 832,23 €</b>
Aides reçues (Bois énergie et scolytes)	5 500,00 €	
Coût de l'exploitation :	27 395.79 €	

Notre forêt reste une source de revenus pour la commune.

**2. Les travaux d'entretien des chemins** se sont poursuivis cette année encore avec la restauration du sentier qui permettait autrefois en partant du Villaret de rejoindre le hameau du Bouchet à St Alban des Villards. Une belle initiative des membres de la commission, épaulés par les chasseurs.

### LE BALISAGE DES SENTIERS

L'étude de la 2<sup>e</sup> tranche du balisage des chemins forestiers est en cours de finalisation, la pose des panneaux va se poursuivre sur la partie haute de la commune pour un montant estimé à 8 000 € au budget 2018.

### LES DÉCHETS

La mise en place des containers semi-enterrés en 7 points de la commune a eu un coût de 25 000 €. **L'objectif est d'optimiser le coût du ramassage par la réduction des points de collecte et un meilleur tri donc de faire baisser notre facture... Suite au transfert de la compétence à la 4C, les taux de la TOEM ont été harmonisés entre toutes les communes pour 2018 et les citoyens de Ste Marie verront un gain de 2.7% sur leur facture (le taux passant de 10.91 à 8.18%)**

Nous demandons aux habitants de faire preuve de civisme, de compréhension et nous sommes bien conscients également que les points sont éloignés des habitations et nous invitons à l'entraide et à la solidarité entre voisins.

La finalisation de l'intégration des sites des containers à poubelles avec l'aménagement des abords et l'insertion paysagère sera à l'étude du budget 2018.

François COMBET / Philippe GIRARD

## LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS

### EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'ARTISANO - COMMERCIALE

Un nouvel acteur économique est installé dans la zone : la clinique vétérinaire des Grands Prés. Un atout supplémentaire pour notre commune avec ces nouveaux services. Il reste un lot à céder, viabilisé et des demandes nous sont parvenues.

La ZA a connu des mouvements, l'Hôtel Ibis Budget a été racheté par le groupe hôtelier B and B.

Une réunion est prévue avec tous les acteurs de la zone et les élus concernés sur ce secteur afin de trouver ensemble des solutions pour sécuriser rapidement les accès à notre commune et aux diverses activités, principalement la voie menant à l'AS24 via la route communale. Des aménagements ont été créés à cet effet il y a quelques années, sauf que la forte fréquentation des poids lourds est une contrainte car le secteur est fréquemment bloqué... en attendant je vous remercie pour votre compréhension, patience et je vous encourage à ne pas prendre de risque.

### PROJETS DES 5 LOTS À BÂTIR "LA TRAVERSIÈRE"

Tous les lots ont été vendus, 3 maisons ont vu le jour et 2 autres permis sont en cours d'instruction.

### L'URBANISME ET LE PLU

Dans le cadre de l'urbanisme, suite à la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué) imposant obligatoirement le passage en PLU (Plan Local d'urbanisme), notre POS (Plan d'Occupation des Sols) est devenu caduc le 27 mars 2017.

Il est important de rappeler que cette loi s'applique de la même façon pour les communes urbaines et pour les communes rurales... Ceci a pour conséquence, dans nos territoires, de limiter les terrains à bâtir, de contraindre à remplir les dents creuses et donc de concentrer l'habitat sans pour autant tenir compte des aménagements de viabilité, en réseaux humides, secs et voirie développés depuis toutes ces années et qui ont été des investissements importants pour nos communes.

Durant cette période d'élaboration et de validation de notre PLU, nous sommes régis par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). Depuis la phase de diagnostics achevée l'an dernier, la commission PLU a engagé l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avec l'aide de Camille BERGER du cabinet EPODE et du responsable des services de l'Etat, M.STOZICKY.

Le PADD définit le projet politique de la commune pour les 10 années à venir. Les terrains constructibles se retrouveront donc dans la future enveloppe urbaine de zonage qui aura été définie suivant le besoin estimé de l'évolution démographique. Les terrains non pris en compte dans cette première enveloppe pourront devenir constructibles dans les 10 années suivantes, en fonction des futures demandes de révision du PLU.

Le projet de PADD a été présenté aux Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Chambres consulaires, communes voisines, représentants du Scot et du SPM...).

Il a été présenté et débattu lors du conseil municipal du 17 janvier 2018 avant d'être exposé en réunion publique le 9 février. Le document devrait être arrêté par le conseil municipal à l'automne 2018 avant nouvel avis des différents services et lancement de 6 mois d'enquête publique. Il sera alors consultable en mairie et sur le site internet.



# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Vous connaîtrez la qualité de l'eau de votre commune en allant sur le site [www.eau.potable.sante.gouv.fr](http://www.eau.potable.sante.gouv.fr)

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé. Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé. L'eau est distribuée sans traitement.

BILAN QUALITÉ 2017	Réseau du Chef-lieu, alimenté par 3 captages: Jet, Solliet et Uliette	Réseau du Mont, alimenté par 3 captages : Jet, Le Mont et Uliette
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>Nombre de conformité :</b> 8 sur 9 analyses <b>limites de qualité :</b> absence de germes/100 ml <b>eau pouvant présenter des contaminations ponctuelles</b>	<b>Nombre de conformité :</b> 6 sur 6 analyses <b>limites de qualité :</b> absence de germes/100 ml <b>eau de bonne qualité bactériologique</b>
<b>DURETÉ</b>	<b>Valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 26°F - <b>maxi :</b> 26°F <b>références de qualité maxi :</b> aucune eau moyennement dure	<b>Valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 26°F - <b>maxi :</b> 26°F <b>références de qualité maxi :</b> aucune eau moyennement dure
<b>NITRATES</b>	<b>Valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 2mg/L - <b>maxi :</b> 2 mg/L <b>Limites de qualité maxi :</b> 50 mg/L <b>eau contenant peu ou pas de nitrates</b>	<b>Valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 2 mg/L - <b>maxi :</b> 2 mg/L <b>Limites de qualité maxi :</b> 50 mg/L <b>eau contenant peu ou pas de nitrates</b>
<b>FLUOR</b>	<b>valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 0,59 mg/L <b>maxi :</b> 0,79 mg/L <b>Limites de qualité maxi :</b> 1,5 mg/L eau moyennement fluorée	<b>valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 0,59mg/L <b>maxi :</b> 0,79mg/L <b>Limites de qualité maxi :</b> 1,5mg/L eau moyennement fluorée
<b>PESTICIDES</b>	<b>Valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 0,000 µg/L <b>maxi :</b> 0,000 µg/L <b>limites de qualité maxi :</b> 0, 1µg/L <b>absence de pesticides pour les paramètres mesurés</b>	<b>Valeurs mesurées :</b> <b>mini :</b> 0,000 µg/L <b>maxi :</b> 0,000 µg/L <b>limites de qualité maxi :</b> 0, 1µg/L <b>absence de pesticides pour les paramètres mesurés</b>
<b>AUTRES PARAMÈTRES</b>	<b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</b>	<b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</b>
<b>CONCLUSIONS DE L'A.R.S</b>	L'eau distribuée au cours de l'année 2017 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés	

## Quelques conseils :

- Après quelques jours d'absences, purgez vos conduites avant consommation en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

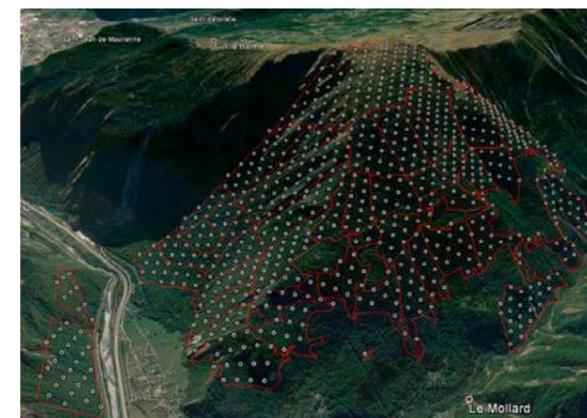
# FÔRET COMMUNALE

## LA RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE STE MARIE DE CUINES

Dans le bulletin précédent, nous avons évoqué le rôle de ce document de gestion qui guidera les actions à mener en forêt communale pour les 20 prochaines années soit de 2018 à 2038. Durant l'été 2017, nous avons réalisé une partie des prises de données sur le terrain.



Page de garde d'un ancien aménagement



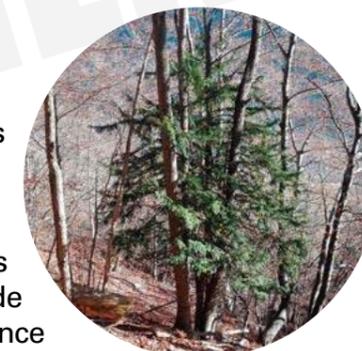
## COMMENT DÉCRIRE LA FORÊT ?

Il est réalisé un point de données tous les 100 m soit un par hectare défini au préalable sur un fond cartographique. Tous les points accessibles sont inventoriés à l'aide d'un GPS sans interprétation de la position. Certains points se trouvent quelquefois dans des zones de vide sans arbre ou sur les routes ou pistes mais sont comptabilisés de la même façon car la voirie fait partie de la surface forestière.

Points d'inventaire sur l'ensemble de la forêt communale

## QUE RELÈVE-T-ON SUR CHAQUE POINT ?

- ↳ **Renseignements généraux :** altitude, pente, présence d'espèces protégées, conditions d'exploitation, type de peuplement, date de la prochaine récolte de bois...
- ↳ **Mesures dendrométriques (mesure des arbres) :** Nombre d'arbres sur la placette, leur diamètre, leur hauteur qui vont permettre de calculer le volume de bois dans chaque parcelle. Egalement la présence de bois morts sur pied ou au sol qui ont fait partie de la production et qui ont ensuite une valeur écologique en abritant de nombreux insectes.
- ↳ **Présence de la régénération :** c'est-à-dire s'il y a des semis qui sont en nombre suffisant ou pas pour assurer le renouvellement de la forêt. Sont aussi notés à ce stade s'il y a des dégâts dus au gibier sur ces jeunes plants notamment par le cerf.
- ↳ **Travaux à réaliser :** par exemple, coupe partielle de la végétation qui gêne la croissance des jeunes semis, les éclaircir dans les zones très denses, décapier la couche d'herbe lorsque la germination des graines se fait mal...ainsi que l'état sanitaire des arbres présents.



If en bordure du sentier du Garde



Sculpture à Plan du Trait



Office National des Forêts,  
Gilles GUILLERMAND

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir :

**le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (le lundi en juillet-août).**

**L'accès est libre et gratuit**

- Notre fonds propre est composé de plus de 1 320 livres pour adultes et 1 120 livres pour enfants. Il s'enrichit au gré des nouveautés, des dons des particuliers et par le remplacement des livres en mauvais état.

- **Un fonds d'emprunts auprès de Savoie-Biblio régulièrement "rafraichi"** en cours d'année propose également des livres audio. Vous pouvez réserver certains documents.

- **Nouveautés** : il est possible d'emprunter des CD et des DVD.

**Si les personnes ne peuvent pas venir sur place, les bénévoles peuvent se déplacer à leur domicile et proposer une sélection d'ouvrages, il suffit d'appeler le 04 79 56 30 74.**

- **Don de livres** : nous acceptons les livres récents et en bon état, dans la limite de la place disponible. Nous avons décidé d'offrir l'excédent aux lecteurs, lors des permanences du soir.

- **Achats de livres** : la subvention communale (800 €), nous a permis d'acheter cette année : 20 romans pour les adultes et 38 livres pour la jeunesse



Isalys Maxence, Maélyne, Mathys (dans son landau) ont reçu l'album "A dada sur mon bidet"

Le 5 mai 2017, nous avons participé à l'opération "Premières pages", initiée par le ministère de la Culture, avec la CAF, la MSA, pilotée par Savoie-Biblio, qui offre à chaque enfant né durant l'année un album. Le but est de donner le goût des livres dès le plus jeune âge. Nous avons ainsi accueilli 4 familles autour d'un goûter.

**VENEZ DECOUVRIR LES NOUVEAUTES,  
ILY EN A POURTOUS LES GOÛTS !**

Odette, Christine, Nicole, Marlène, Françoise et Madeleine

# LE SIRTOMM (Informations tirées du rapport 2017)

## 1. EVOLUTION DU TONNAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Ste Marie (population)</b>	<b>184</b> (749)	<b>212</b> (773)	<b>210</b> (801)	<b>215</b> (800)	<b>215,7</b> (810)	<b>211,7</b> (819)	<b>226.6</b> (831)
<b>Maurienne (population)</b>	<b>15 803</b> (9 328)	<b>15 800</b> (9 458)	<b>15 449</b> (9 067)	<b>15 215</b> (8 950)	<b>15 165</b> (8 836)	<b>14 982</b>	<b>14 759</b>

Variation du tonnage 2016/2017 : - 1.49 % pour la Maurienne et + 7 % pour Sainte Marie.

**Pour le faire baisser davantage, plusieurs gestes simples :**

- Bien trier ses déchets, on en valorise davantage et les poubelles domestiques sont plus légères
- Eviter les produits à usage unique
- Choisir les produits au détail ou en vrac donc avec moins d'emballage
- Faire du compostage

## 2. BILAN GLOBAL DES DÉCHETS DU SIRTOMM

	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Observations
<b>Ordures ménagères communes</b>	15 165	14 982	14 759	Valorisation matière
<b>Ord. ménag. STEP, entreprises</b>	190	187	146	Valorisation matière
<b>Collecte sélective</b>	2 193	2 222	2 229	Valorisation matière
<b>Cartons (commerces, déchèterie)</b>	832	935	903	Valorisation matière
<b>Verre</b>	2 703	2 637	2 707	Valorisation matière
<b>Déchèterie</b>	8 334	9 036	9 215	Hors cartons, gravats
<b>Collectes spécifiques</b>	<b>309</b>	<b>327</b>	<b>348</b>	Déchets verts, textile, DASRI.
<b>TOTAL</b>	<b>29 725</b>	<b>30 325</b>	<b>30 307</b>	

### Répartition des filières de traitement des tonnages 2017

	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Répartition
<b>Valorisation énergétique</b>	17 173	16 873	17 473	57.65 %
<b>Recyclage</b>	11 960	12 637	12 823	42.31 %
<b>Enfouissement</b>	592	446	10	0.03 %

Les tonnages d'ordures ménagères continuent à baisser ainsi que le carton. La collecte sélective, le textile et la ferraille sont sur une tendance inverse.

## 3. LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite à la loi NOTRE la compétence "collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" a été transférée à la 4C au titre des compétences obligatoires. La commune collectait la TEOM et la reversait à la 4C. La participation de la commune demandée par le SIRTOMM en 2017 s'élève à 87 000 €. Grâce à la mutualisation des moyens au sein de la 4C, un taux de 8,18 % sur le foncier bâti a été voté en conseil communautaire pour 2018 (depuis 2015, ce taux était de 10.91 % à Sainte Marie de Cuines). L'année 2017 a vu la mise en place et la mise en service des containers semi-enterrés (CSE).

Depuis 2005, le SIRTOMM cherche à optimiser le coût du ramassage avec la généralisation des CSE et la réduction des points de collecte. **Ce qui devrait faire baisser le montant de notre facture.**

# INTERCOMMUNALITÉ

Je comprends que l'on défende tous nos communes, mais je crois plus que jamais que cette mandature est très certainement celle où nous devons réellement œuvrer et prendre les bonnes décisions ensemble dans l'intérêt du territoire, de notre bassin de vie et de ses concitoyens. Les querelles de clocher non plus lieu d'être, c'est un temps révolu... C'est en additionnant nos forces, nos compétences que nous serons plus performants et plus efficaces aux services de nos populations.

## VOICI DEUX IMPORTANTS DOSSIERS INTERCOMMUNAUX PORTÉS PAR LA 4C :

- le réaménagement de la gare de notre bassin est opérationnel. La première tranche a été réalisée et réceptionnée pour un coût de 1.3 million d'€ subventionné à 83%. La 2<sup>e</sup> tranche a été lancée en appel d'offres estimé à 595 000 €, marché retenu à 398 000 € pour un début des travaux au printemps 2018 concernant l'amélioration des accès au-dessus de la gare.
- la maison de santé pluridisciplinaire avec des avancées et pistes nouvelles de réflexions évoquées par la commission de travail en place et présentées aux conseillers communautaires. Cette maison, qui ne serait pas un cabinet médical comme il existe à St Rémy ou à la Chambre, pourrait regrouper surtout des médecins généralistes qui pourraient dans un avenir proche nous faire défaut sur le bassin. Attention il y a urgence et pour avancer concrètement, il est indispensable de travailler tous ensemble et dans le même sens, ce qui éviterait que notre bassin devienne un futur désert médical !

**A ce propos un vœu a été adopté sur la refonte du découpage des zones fragiles pour la problématique de la désertification médicale.** Suite à la révision du schéma de zonage pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence Régionale de Santé (ARS) excluait la Maurienne des zones sous dotées. Nous refusons la dégradation des services de soins sur notre territoire et le maintien de celui-ci en zone sous dotée pour ne pas réduire à néant les actions engagées par les collectivités pour favoriser l'installation de jeunes médecins.

### D'autres projets seront étudiés ou concrétisés

- la Maison des services à la population (MSAP)
- le déploiement de la fibre sur tout le bassin de vie

## DEUX IMPORTANTS DOSSIERS PORTÉS PAR LE TERRITOIRE DE MAURIENNE LE SPM :

- la création d'une liaison cyclable entre Aiton et Modane dont une première tranche du projet a été présentée en conseil municipal par Yves DURBET, Président du SPM et Julie Raux, animatrice contrat de développement Maurienne.
- le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui est entrée dans sa phase finale avec l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs). Il devrait être validé en 2019.

La nouvelle compétence obligatoire Gemapi au 01/01/2018 qui concerne l'entretien des cours d'eaux et ses rives... et pour la financer, une charge supplémentaire dont la recette serait prélevée sur la taxe foncière des habitants !

Enfin, ne faudrait-il réfléchir plus précisément à la création de communes nouvelles sur notre bassin, avec des communes limitrophes, compte tenu surtout de la carotte..., incitation financière qui est proposé par l'Etat. Sans doute anticiper pour ne pas une fois encore subir... Bien évidemment en gardant l'identité de nos communes et les centres d'intérêts de nos territoires ruraux !

Certaines communes de notre territoire se sont engagées et l'ont fait. D'autres voisines ont également bien avancé dans la réflexion... alors je lance l'idée...

Philippe GIRARD

# COMMUNIQUE DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

Après le succès rencontré par les 2 premières éditions de la Biennale Culturelle en Maurienne – « Au gré des courants » et « D'ici et d'ailleurs » – le Syndicat du Pays de Maurienne a souhaité une **3<sup>e</sup> édition mêlant culture et agriculture**, qui sera conduite par l'association **Fusées** (Grenoble) entre novembre 2017 et octobre 2019.

Deux années durant avec la complicité d'artistes invités, Pascal Auclair et Marielle Imbert, co-directeurs artistiques du projet « **Graines de Maurienne** », vont arpenter le territoire à pied, à vélo, en raquettes à neige... à la rencontre de et aux côtés des Mauriennais, à l'écoute de leurs **secrets souterrains, secrets de grands-mères, secrets de voisins et secrets de frontières**. Leurs outils de prédilection : **les marches créatives** qui invitent les participants, chemin faisant, à des créations artistiques dans la nature et le paysage ; ainsi que différents **ateliers de création partagée** autour de l'image, du chant, du récit et des arts plastiques.

L'ensemble des créations produites seront mises en scène dans des **labyrinthes de curiosité** dans le cadre de Fêtes « **Graines de folie** », qui seront organisées dans des lieux agricoles. Les « **Graines de folie** » comporteront également un temps musical et un temps de restauration et de sensibilisation à l'alimentation durable avec les agriculteurs et producteurs locaux.

La Biennale Culturelle en Maurienne est initiée et financée par le Syndicat du Pays de Maurienne, avec le soutien du programme européen LEADER, de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Savoie et des entreprises TELT, Crédit Agricole des Savoie et Sorea.

## COMMENT JE PARTICIPE ?

**Je suis un-e habitant-e** : je participe aux marches créatives (sur un ou plusieurs jours), aux ateliers, je viens faire la fête aux Graines de Folie, je fais circuler l'info et deviens semeur de graines...

**Je suis un-e agriculteur-trice** : je reçois une Graine de Folie dans mon exploitation, je participe aux marches et ateliers créatifs, seul ou en groupe avec des collègues...

**Je suis un acteur culturel, un centre socio-culturel, une association** : je relaie les infos « Graines de Maurienne » auprès de mon réseau, j'accueille un ou plusieurs ateliers de création, j'engage un groupe sur une marche créative ou un atelier...

**Je suis une entreprise** : je relaie les infos « Graines de Maurienne » dans ma structure, je deviens partenaire pour du stockage, de l'appui en matériel, de la mise à disposition d'espace de travail, du mécénat...

**Je suis un établissement scolaire** : des actions spécifiques me sont destinées, je prends contact avec l'équipe Fusées

## COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTU « GRAINES DE MAURIENNE » ?

En plus de la presse locale, je consulte blog de la Biennale :

<http://biennale-culturelle-maurienne.com>

Je me signale auprès de l'équipe Fusées au **06 08 63 92 26**

ou [grainesdemaaurienne@gmail.com](mailto:grainesdemaaurienne@gmail.com) – [www.fusees.fr](http://www.fusees.fr)

En contrepoint du projet « Graines de Maurienne », le SPM soutiendra, dans le cadre de l'appel à projets « **Echos de la Biennale** », des projets artistiques initiés par des habitants et/ou des acteurs du territoire. Vous souhaitez mener un projet ? Faites-vous connaître auprès de la mission culture du SPM au 04 79 64 12 48 ou [culture@maurienne.fr](mailto:culture@maurienne.fr)



Spectacle « D'ici et d'ailleurs » 2<sup>e</sup> Biennale Culturelle en Maurienne Cie Théâtre du Grabuge 4 et 5 juin 2016 Saint-Julien-Montdenis Crédit Alexandre Modesto

# QUE FAIRE EN CAS DE SÉISME ?

L'apparition de séismes en grand nombre sur la Maurienne a conduit les services de l'Etat à organiser une réunion d'information publique avec les autorités compétentes (Istère/SISMALP) le 2 octobre 2017 sur la commune de La Chapelle.

Il a été indiqué que ces séismes sont très localisés et peu profonds (5 à 10 km de profondeur), ils peuvent donc être ressentis par la population. Ils restent de faible magnitude (la plus forte mesurée : 2.44 le 17 juillet 2017 à 21h40) sans conséquences majeures sur la sécurité des personnes et les habitations. Mais le risque sismique reste présent.

L'État et les collectivités territoriales ont le devoir d'organiser les moyens de secours nécessaires pour faire face aux crises. La population doit, elle, s'y préparer en s'informant des risques et en respectant les consignes à suivre avant, pendant et après une catastrophe.

	Consignes générales à respecter en cas de catastrophe	Consignes spécifiques
<b>Avant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir les équipements minimum de survie (radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments urgents, couvertures, vêtements de rechange, matériel de confinement).</li> <li>- S'informer en mairie :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des risques encourus ;</li> <li>• des consignes de sauvegarde et du signal d'alerte national.</li> </ul> </li> <li>- Organiser :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• le groupe dont on est responsable ;</li> <li>• discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement).</li> </ul> </li> <li>- Simulations :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• y participer ou les suivre ;</li> <li>• en tirer les conséquences et enseignements.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostiquer la vulnérabilité au séisme de son bâtiment et, le cas échéant, le faire renforcer.</li> <li>- Repérer les points de coupure de gaz, d'eau, d'électricité.</li> <li>- Fixer les appareils et les meubles lourds.</li> <li>- Préparer un plan de regroupement familial.</li> </ul>
<b>Pendant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer : écouter la radio, les premières consignes sont données par Radio-France et les stations locales de RFO.</li> <li>- Informer le groupe dont on est responsable.</li> <li>- Penser aux personnes âgées et handicapées.</li> <li>- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.</li> <li>- Ne pas téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rester où l'on est :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• à l'intérieur : se mettre près d'un gros mur ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres ;</li> <li>• à l'extérieur : ne pas rester près des fils électriques ou près de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminée, etc.) ;</li> <li>• en voiture : s'arrêter et ne pas sortir avant la fin des secousses.</li> </ul> </li> <li>- Se protéger la tête avec les bras.</li> <li>- Ne pas allumer de flamme.</li> </ul>
<b>Après</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer : écouter et suivre les consignes données par la radio et les autorités.</li> <li>- Informer les autorités de tout danger observé.</li> <li>- Apporter une première aide aux voisins.</li> <li>- Se mettre à la disposition des secours.</li> <li>- Évaluer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• les dégâts ;</li> <li>• les points dangereux et s'en éloigner.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortir des bâtiments et ne pas se mettre sous ou à côté des fils électriques et de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, bâtiments,...).</li> <li>- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.</li> <li>- Couper l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.</li> <li>- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.</li> <li>- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis (qu'il y ait ou non retrait de la mer).</li> </ul>

# ASSOCIATIONS

## L'ACCA

Depuis quelques années, à l'occasion de leurs travaux cynégétiques, les chasseurs de l'ACCA ont entrepris la réfection des anciens chemins ruraux dans la forêt communale. A terme ceux-ci permettront, à ceux qui aiment marcher dans une nature préservée, de rejoindre Planpraz en partant du Chef-Lieu tout en évitant les routes.

Cette année, c'est du Mont jusqu'à la piste du Villaret que ce travail a été effectué. Le but maintenant est de poursuivre cette action qui sera compliquée en ce printemps 2018 par les nombreux et importants dégâts hivernaux (coulées de boue, arbres déracinés ...).

Toujours à l'actif des chasseurs il faut aussi rappeler les traditionnelles ventes de pains et de riotes dont chacun a pu bénéficier. Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ces diverses activités contribuant ainsi à rendre encore plus agréable la vie dans notre commune.

**Le Président  
Grégory DARVE**



## SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, notre association essaie de participer le plus nombreux possible aux quatre cérémonies commémoratives.

Nous sommes particulièrement sensibles à la présence des écoliers durant ces manifestations. Nous remercions les enseignantes qui contribuent par leur travail à transmettre le devoir de mémoire auprès des jeunes et à rendre hommage aux Combattants tombés pour la France.



Lors de la commémoration du 8 mai



M. Le Maire félicite les "Décorés"

Près de 120 personnes ont assisté à la cérémonie du 11 novembre, ouverte par la lecture des noms des jeunes Poilus morts pour la France par les élèves de la classe de CM de Charlotte DERRIER. Puis l'assistance attentive a écouté leurs poèmes d'espoir et les émouvantes paroles de la chanson de Craonne, rappelant la tragédie du Chemin des Dames.

## ASSOCIATIONS



Après les discours officiels, le Maire Philippe GIRARD remettait à Aimé COMBET-BLANC, Président de la section locale des Anciens Combattants la médaille d'argent pour avoir été durant 25 ans son porte drapeau. A son tour celui-ci décorait René DUFOUR qui officie depuis 10 ans.

Le 13 janvier 2018, nous avons eu le regret de perdre notre camarade Aimé TOGNET BRUCHET. En souvenir, la section locale a déposée une plaque sur sa tombe pour lui rendre hommage.

**Autre moment fort de la cérémonie : l'inauguration de la "Place des Anciens Combattants" par le Président à l'initiative d'Aimé DARVE et des membres de la section locale.**



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES PETITES GRENOUILLES DE L'EDELWEISS

La mission de l'association des parents d'élèves est de soutenir financièrement les projets développés par l'équipe pédagogique du groupe scolaire l'Edelweiss (maternelle et primaire) : sorties sportives, spectacles, voyages, intervenants extérieurs, matériel pour l'école etc.

Pour cela, l'APE organise par exemple des manifestations festives : boom d'Halloween, Carnaval, chasse aux œufs de Pâques, kermesse au mois de juin.... En janvier 2018, l'association a organisé une première « Faites de la soupe ! » qui a été très appréciée par les participants, petits et grands.

L'APE est ouvert à tous les parents d'élèves, n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour l'année 2017-2018, le bureau est composé de :

**Présidente :** Cindy Marchand  
**Vice-présidente :** Anita Poilbout  
**Trésorière :** Chrystel Tetard,

**Trésorière adjointe :** Tatiana Sandri  
**Secrétaire :** Célia Coronel  
**Secrétaire adjointe :** Audrey Cuinat-Gerraz

Pour suivre l'actualité de l'association, <http://ape-stemarieducuines.over-blog.com>.



## ASSOCIATIONS

### CHEVAL NOTRE PASSION

La section « Baby Poney » créée il y a un an, a connu un réel succès. Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans.

Le club a été représenté lors de différents concours CSO et Dressage, au cours desquels nos cavaliers se sont illustrés.

Des stages de perfectionnement sont proposés pendant les vacances scolaires.

Le club vous présente son nouveau logo choisi suite aux votes des adhérents. Merci à Florence, jeune cavalière, pour sa contribution à l'élaboration de ce logo.

Dès cet été nous accueillerons Séverine, monitrice BEES 1, plus axée en CSO, ponygame, équifun. De nouveaux créneaux horaires seront mis en place (le soir, le dimanche...).



**Vous pouvez suivre toutes les actualités et la vie du club sur Facebook :**  
<https://fr-fr.facebook.com/ChevalNotrePassion>

**Pour tous renseignements :**  
06 52 57 49 96  
06 17 39 20 94



### CLUB SPORTIF LA RUAZ 73130 SAINTE MARIE DE CUINES

En 2017, les activités du club restent le ski et le tir.

Le challenge international de tirs professionnels au fort du Sapey à St André 73 a eu un énorme succès cette année.

174 tireurs de 7 pays de l'Union Européenne sont venus participer au challenge.

Nous continuons d'entretenir la Rotonde du Fort du Sapey à Saint André.



En 2017, nous nous sommes déplacés sur plusieurs sites pour des Challenges internationaux de tirs professionnels : Toulon, Marignane, St Etienne, Nice et Flemalle en Belgique.

Nous continuons à aider notre berger mauriennais pour la fête de l'Aïd.

**Philippe CHAKAI**

## LE COMITÉ D'ANIMATION DES 2 CUINES

Le Comité d'Animation des 2 Cuines est issu du Comité des Fêtes de Sainte-Marie. Début 2017, l'association reprend ses activités et fait évoluer ses statuts pour accueillir, ensemble, habitants de Sainte-Marie et de Saint-Etienne de Cuines. Cette association renouvelée souhaite promouvoir une véritable dynamique commune entre les deux villages.

En 2017 le CA2C a organisé trois manifestations, qui ont attiré un public très nombreux : une soirée bal « la Cuinainch' » en avril, une course de caisse à savon en juin et une soirée repas-concert en octobre. La Cuinainch' sera renouvelée le 28 avril 2018. Les 6, 7 et 8 juillet 2018, le CA2C organisera le championnat de France de course de caisse à savon.

**Les membres du bureau 2018 :** Rodolphe ANDRE (président), Abdel BELHADDAD (vice-président), Eric POMMIER (trésorier), Emilie SORNET (trésorière adjointe), Célia CORONEL (secrétaire), Angélique CHAMPLONG (secrétaire adjointe).

L'association est ouverte à tous, n'hésitez pas à la rejoindre et à proposer vos idées d'événements festifs, culturels et sportifs en contactant l'un des membres du bureau.

## L'ECHO DES MONTAGNES : FIDÈLE A SA VOCATION !!!

DIX sorties résument l'activité 2017. Afin de conserver et de pérenniser la pratique amateur, un échange est né avec la clique du Cruet avec des répétitions communes une fois par mois. Cela a permis d'assurer le carnaval de Ste Marie-de-Cuines et le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Aura.

Depuis dix-sept ans, l'Echo des Montagnes apporte toujours sa contribution au devoir de mémoire lors des commémorations dans plusieurs communes.



Le groupe des Musiciens

Deux musiciennes, Melle Sarah Chauvin et Mme Ghislaine Abaccuccio sont venues renforcer notre ensemble composé essentiellement d'hommes, c'est une avancée vers la parité, ce qui porte notre effectif à douze musiciens.

**Venez nous rejoindre lors des répétitions tous les mercredis de 20 H à 22 H.**



Lors de la fête des Chavannes, le 30 juillet 2017

« ON NE VEND PAS LA MUSIQUE.  
ON LA PARTAGE »

(Citation de Léonard Bernstein)

Le Président P. ADRAIT

## L'UNION BOULISTE

### Retro 2017

Dans l'activité bouliste, la saison 2017 a débuté le 01/09/2016 et s'est terminée le 31/08/2017. Le club vit au rythme des divers concours : 6 concours officiels et 4 concours sociétaires ont été organisés. Au niveau départemental, les équipes de Sainte-Marie-de-Cuines, engagées dans diverses compétitions départementales, n'ont pas apporté de résultats satisfaisants et elles essaieront de se faire mieux en 2018.



Le boulo-drome de La Pallud, ouvert d'octobre à avril les mercredis et samedis de 14h00 à 19h00.

**Une nouvelle saison 2018 vient de débiter et déjà les activités abondent :**

- Programmation des différents concours
- Organisation des championnats « Simples » en partenariat avec la boule de La Chambre les 26 et 27 mai 2018
- Réception des amis italiens de Chialamberto les 8 et 9 septembre 2018
- Une sensibilisation au sport boules auprès des écoles primaires est à l'étude

Il est évident qu'aujourd'hui une association ne peut vivre sans l'aide d'hommes et de femmes. C'est ensemble, (collectivités, entreprises, commerçants, artisans, sociétaires, licenciés) en réunissant nos envies, nos compétences, notre passion pour le sport boules, que nous pourrons faire avancer ce sport et notre Association. Un grand merci à tous ceux qui nous apportent cette aide.

Louis AVANZI

## L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

Afin de protéger le pastoralisme et soutenir notre berger, des élus et des membres de l'association ont manifesté contre la prédation du loup, en allumant un feu à Plan Pra, le 15 septembre. Cette action a été menée dans plusieurs pays européens.



Claude TRONEL



Josette nous a conté l'extraordinaire aventure du malheureux berger qui mit le feu aux alpages.....